

Rapport final 2022

Accompagnement à l'évaluation d'impact social de la Fondation nehs

Octobre 2022

agence**phare**



RAPPORT RÉALISÉ PAR L'AGENCE PHARE

AUTEURS :
FRANÇOIS CATHELINÉAU
MARIÓN LE TYRANT

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	4
2. OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA MISSION	6
2.1. Objectifs de le la mission	7
2.2. Récapitulatif des étapes de la mission	7
2.2.1. Phase 1 : Lancement et définition	7
2.2.2. Phase 2 : Structuration, formation et outillage	8
2.2.3. Phase 3 : Mise en mouvement et capitalisation	10
3. PANORAMA DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION ET DE LEURS IMPACTS	12
3.1. Caractéristiques générales des projets soutenus	13
3.1.1. Des projets associant un nombre varié de partenaires-terrain et financiers	13
3.1.2. Des budgets en hausse	15
3.2. Comparaison 2020-2021 : des modes d'action en évolution	17
3.2.1. Un nombre d'actions individuelles en hausse	17
3.2.2. Des actions collectives plus diversifiées	18
3.2.3. Un changement d'échelle effectif, à deux niveaux	19
3.2.4. Caractéristiques des publics bénéficiaires	21
3.3. Les impacts des projets sur les publics	25
3.3.1. Une stabilité dans le ciblage des publics	25
3.3.2. Des impacts sur les bénéficiaires finaux en évolution	25
3.3.3. Des impacts moins marqués sur les professionnels	28
3.3.4. Des impacts sur les aidants en reconfiguration	30
4. LA CONTRIBUTION DE LA FONDATION NEHS ET LES ATTENTES DES PORTEURS DE PROJET	32
4.1. La singularité de la Fondation nehs : une approche qualitative et « experte » d'une thématique	33
4.1.1. Un positionnement de référence dans le mécénat en santé	33
4.1.2. Une qualité d'accompagnement des lauréats plébiscitée à l'unanimité	34
4.1.3. Des modalités de soutien confortables, mais une perspective de fin d'accompagnement différemment vécue	35
4.2. Des effets en termes de pilotage, essaimage, évaluation et valorisation des projets soutenus	36

4.2.1. Les effets du soutien de la Fondation sur le pilotage des projet soutenus	36
4.2.2. Les effets du soutien de la Fondation sur l'essaimage des projet soutenus	38
4.2.3. Les apports spécifiques de l'évaluation d'impact des projets soutenus	39
4.2.4. Une valorisation des projets à l'échelle d'une large communauté de partenaires	41
4.3. Axes de réflexion autour de la pérennisation du soutien proposé par la Fondation nehs	42
4.3.1. Piste 1 : Maintenir des modalités d'accompagnement des lauréats qualitatives dans le temps long	42
4.3.2. Piste 2 : Elargir les axes d'accompagnement	43
4.3.3. Piste 3 : Créer une communauté de lauréats <i>alumni</i>	44
5. ANNEXES	46
5.1. Schématisation du dispositif d'évaluation de la Fondation nehs	47
5.2. Tableau des indicateurs d'évaluation	48
5.3. Guide d'entretien « Porteurs de projet »	50
5.4. Questionnaire « Porteurs de projet »	55

1.

Introduction

Ce rapport vient clôturer la mission d'accompagnement à l'évaluation d'impact social de la Fondation nehs, réalisée par l'Agence Phare sur les années 2020-2022. Il est basé sur plusieurs démarches d'enquêtes :

- Sur le volet qualitatif, 24 entretiens semi-directifs ont été menés : dont 13 entretiens auprès des 13 lauréats soutenus à partir de 2020 (second appel à projets de la Fondation nehs) et 11 entretiens réalisés auprès de 10 structures lauréates soutenues dès 2019 (premier appel à projets) ou à partir de 2020 ;
- Sur le volet quantitatif, une enquête par questionnaire diffusée en 2021 et en 2022 a permis de récolter 54 réponses au total dont 28 en 2021 et 26 en 2022 (les 26 structures répondantes en 2022 avaient déjà été enquêtées en 2021 ; les 2 structures supplémentaires enquêtées en 2021 ont vu leur soutien se terminer entre 2021 et 2022) ;
- Enfin, des retours d'expériences et échanges réguliers entre l'équipe de l'Agence et celle de la Fondation complètent les données collectées dans le cadre de l'évaluation sur la période 2020-2022.

Ce rapport final suit la production de trois autres livrables : une note de cadrage en début de mission (avril 2020) puis un rapport intermédiaire (juin 2020) et un rapport d'évaluation (mai 2021).

Il se divise en quatre parties.

La **première partie présente les objectifs ainsi que la méthodologie** de la mission.

La **deuxième partie propose un panorama des projets soutenus par la Fondation**, ainsi qu'une analyse détaillée des impacts de ceux-ci sur les publics visés.

La **troisième partie analyse les contributions de la Fondation**. Elle spécifie les particularités de la posture de la Fondation puis détaille les apports de son soutien pour les structures. Les limites du soutien sont également identifiées, ainsi que des pistes d'amélioration.

La **quatrième partie comporte diverses annexes** utiles au lecteur pour approfondir certains points-clés.

2.

Objectifs et déroulement de la mission

Partie 2

Cette première partie vient rappeler succinctement les grands objectifs de la mission d'accompagnement à l'évaluation d'impact social (2.1). Elle détaille ensuite les grandes phases et étapes ayant jalonné celle-ci (2.2).

2.1. Objectifs de la mission

La Fondation a retenu l'Agence Phare début 2020 pour l'accompagner dans sa réflexion et son action en matière d'évaluation d'impact social.

Cette mission articulait trois objectifs majeurs.

Le premier objectif de la mission était d'aider la Fondation à **structurer sa démarche d'évaluation d'impact social**. Cet objectif était à la fois d'ordre **stratégique** (la démarche d'évaluation d'impact social devant permettre de soutenir et d'accompagner la modélisation, le changement d'échelle et l'essaimage d'initiatives) et **opérationnel** (dresser un état des lieux des pratiques qu'ont les porteurs de projets soutenus par la Fondation en matière d'évaluation et proposer, à court ou moyen terme, des outils et un accompagnement partagé à l'ensemble des porteurs afin d'harmoniser un socle commun de pratiques évaluatives).

Le deuxième objectif était d'accompagner la Fondation dans **une démarche d'évaluation d'impact social réussie et utile, pour la Fondation comme pour les porteurs de projet**. Il s'agissait de ce point de vue de suivre et conseiller la Fondation dans sa démarche à moyen, voire long terme. Cet accompagnement « au fil de l'eau » devait permettre de dresser des bilans réguliers, de capitaliser sur l'expérience acquise – tant par les porteurs de projets soutenus et formés/accompagnés à l'évaluation d'impact social que par l'équipe de la Fondation –, mais également de réorienter le travail si besoin.

Le troisième objectif était de **positionner l'évaluation d'impact social dans une optique stratégique** : l'évaluation d'impact social doit avoir pour objectif final d'intégrer et renforcer la stratégie de mécénat de la Fondation. Il s'agissait donc de faire dialoguer les résultats de l'évaluation avec les orientations stratégiques et les actions de la Fondation.

2.2. Récapitulatif des étapes de la mission

La mission confiée à l'Agence Phare a articulé des temps de co-construction, de formation et d'enquête de terrain, afin de saisir le plus finement possible les caractéristiques et pratiques des porteurs de projet concernant l'évaluation, tout en partageant la démarche le plus largement possible.

Trois grandes phases ont rythmé la mission : une première phase de lancement et de définition (2.2.1), une deuxième phase de structuration, de formation et d'outillage (2.2.2) et une troisième phase de mise en mouvement et de capitalisation (2.2.3).

2.2.1. Phase 1 : Lancement et définition

La première phase de la mission visait à construire le cadrage de la mission, pour définir au mieux le « chemin » permettant d'atteindre les objectifs.

2.2.1.1. Cadrage de la mission

Une phase de cadrage, réalisée entre mars et avril 2020, a débouché sur la remise d'une note de cadrage à la Fondation¹. Elle a été fondée sur la réalisation d'une analyse documentaire et de 3 entretiens semi-directifs avec l'équipe de la Fondation ainsi que l'Agence Assemble.

2.2.1.2. Enquête qualitative auprès des porteurs de projet de la « première promotion »

Afin de mieux comprendre l'impact direct du soutien de la Fondation, l'Agence Phare a interrogé ses premiers bénéficiaires, c'est-à-dire les 17 structures financées et accompagnées. Pour cela, une méthode qualitative a été privilégiée au regard du petit nombre de projets soutenus – la méthode quantitative étant plus adaptée lorsqu'il y a un nombre élevé de répondants potentiels.

Il s'agissait de comprendre les besoins et attentes des structures, et la manière dont la Fondation y répond ; de comprendre les logiques de changement d'échelle des projets, l'atteinte des objectifs et les difficultés rencontrées ; d'identifier l'état d'avancement des projets soutenus en matière d'évaluation d'impact et recenser les indicateurs et outils utilisés.

Les entretiens ont été réalisés entre le 7 mars et le 19 mai 2020.

2.2.1.3. Production d'un rapport intermédiaire

Le travail d'analyse documentaire et d'enquête qualitative a permis de construire un rapport d'évaluation intermédiaire, remis en juin 2020².

Structuré autour de trois grandes parties, il proposait : une vision globale des pratiques d'évaluation des structures soutenues ; 17 diagnostics et plans d'action individualisés (soit un par porteur de projet) en matière d'évaluation ; une analyse de la contribution de la Fondation nehs, telle qu'elle était perçue par les structures soutenues.

2.2.2. Phase 2 : Structuration, formation et outillage

La deuxième phase de la mission a consisté à structurer la démarche d'évaluation, en travaillant notamment la montée en compétence des acteurs et l'outillage de la Fondation.

2.2.2.1. Guide d'analyse des candidatures

Afin d'aider l'équipe de la Fondation nehs à renforcer le poids du critère évaluatif parmi les critères de sélection des projets lauréats de l'année 2020, l'Agence Phare a produit une note méthodologique permettant d'offrir une grille de lecture facilitant la compréhension et la pertinence des actions évaluatives prévues par les porteurs de projet. Ce guide a été remis fin juin 2020³.

¹ Agence Phare, Note de cadrage de l'évaluation de la Fondation nehs, document Word.

² Agence Phare, Rapport intermédiaire d'évaluation de la Fondation nehs, document Word.

³ Agence Phare, Guide d'analyse des candidatures, document Word.

2.2.2.2. Création d'un référentiel d'évaluation

Afin de structurer la démarche d'évaluation, un premier travail a consisté à construire un référentiel d'évaluation composé d'indicateurs de différents niveaux. Au final, ce sont 2 indicateurs d'input, 10 indicateurs de réalisation, 12 indicateurs de résultat et 23 indicateurs d'impact qui ont été sélectionnés. Cette étape a été conduite sur le second semestre 2020, notamment *via* la tenue d'ateliers de travail entre l'Agence Phare et l'équipe de la Fondation.

Le tableau complet des indicateurs est présenté en annexe. Il constitue une base de référence pour la conduite de l'évaluation de la Fondation et se décline opérationnellement par un questionnaire adressé annuellement aux porteurs de projet soutenus.

2.2.2.3. Formation des porteurs de projet à l'évaluation d'impact social

Afin de répondre à une attente fortement exprimée par les porteurs de projet, à la fois auprès de l'équipe de la Fondation et de l'Agence Phare, une formation à l'évaluation d'impact social a été proposée aux porteurs de projet intéressés. Elle s'est déroulée en distanciel, le 30 septembre 2020 – les conditions sanitaires ne permettant pas de la tenir en présentiel. Au total, 24 personnes différentes y ont participé, représentant 16 structures différentes. Le support de formation a ensuite été transmis aux participants⁴.

Une évaluation a été conduite courant novembre 2020, permettant de mesurer la satisfaction et la progression des participants, ainsi que la manière dont la formation permis de répondre à leurs attentes⁵. 15 individus y ont répondu, représentant 14 structures différentes.

La formation a été reconduite lors de l'année 2022.

2.2.2.4. Enquête qualitative auprès des porteurs de projet de la « seconde promotion »

Afin d'approfondir l'analyse de l'impact – ressenti ou attendu – du soutien de la Fondation d'une part, et d'identifier les pratiques d'évaluation des nouveaux porteurs de projet soutenus, l'Agence Phare a interrogé les lauréats de l'année 2020, c'est-à-dire les 13 structures nouvellement financées et accompagnées. Pour cela, une méthode qualitative a été choisie, à l'instar de la première phase ; un guide d'entretien similaire a été mobilisé pour conduire les échanges.

Les entretiens ont été réalisés entre le 20 novembre et le 19 décembre 2020.

2.2.2.5. Passation d'un questionnaire

Les outils quantitatifs permettent d'obtenir des résultats complémentaires de l'enquête qualitative. Un questionnaire en ligne⁶ a donc été construit pour obtenir des éléments plus ciblés sur les projets soutenus par la Fondation et leur impact. Il est reproduit en annexe.

⁴ Agence Phare, Support de la formation à l'évaluation d'impact social du 30 septembre 2020, document PowerPoint.

⁵ Agence Phare, Rapport d'évaluation de la formation à l'évaluation d'impact social du 30 septembre 2020, document PowerPoint.

Le questionnaire permet de collecter non seulement des éléments de bilan précis sur les projets soutenus (caractéristiques, bilan – à la fois qualitatif et quantitatif), mais également des éléments renseignant sur la mise en œuvre et l’impact des projets. La première partie du questionnaire est composée de 2 questions relatives à la structure et au projet et 3 questions sur les publics visés par le projet. En fonction des publics sélectionnés, le répondant accède à des questions sur l’impact du projet sur ceux-ci (7 questions sur les professionnels, 7 sur les aidants, 13 sur les bénéficiaires finaux). Deux catégories supplémentaires permettent d’obtenir des données de bilan (10 questions relatives aux actions individuelles et collectives mise en place) et relatives aux caractéristiques des publics (12 questions). 3 questions ouvertes permettent au répondant de préciser les informations relatives aux impacts de son projet, ainsi que d’explicitier sa démarche d’évaluation. Au total, le répondant renseigne entre 44 et 57 questions. Il porte sur les données relatives à l’année civile précédente (n-1).

Le formulaire a vocation à être passé chaque année aux porteurs de projet, afin de mesurer les évolutions – à la fois sur le plan individuel et collectif. La première passation a eu lieu entre le 8 février et le 5 mars 2021, après une phase de test auprès d’un petit nombre de porteurs de projet réalisée fin janvier, récoltant des réponses auprès de 28 structures différentes.

2.2.2.6. Production d’un tableau de bord

La conception du questionnaire a été pensée pour alimenter un outil pérenne, destiné à être utilisé par les équipes de la Fondation. Ce tableau de bord, incluant des fonctions automatisées, permet de dégager des résultats agrégés et d’affiner l’analyse sur différents aspects. Ce tableau de bord est remis à l’équipe de la Fondation en juin 2021.

2.2.3. Phase 3 : Mise en mouvement et capitalisation

La troisième phase de la mission visait à individualiser l’approche de l’évaluation pour permettre aux porteurs de projet intéressés de pouvoir initier ou approfondir une démarche d’évaluation d’impact social de leur projet. Sur le plan global, un chantier de valorisation scientifique de la démarche d’évaluation d’impact mise en œuvre par la Fondation a été lancée.

2.2.3.1. Accompagnements individualisés des porteurs de projet

Les diagnostics réalisés auprès de chaque porteur de projet, actualisés à la suite de la tenue de la formation à l’évaluation d’impact social réalisée en septembre 2020, ont permis de proposer des accompagnements à l’évaluation individualisés. Il s’agit soit d’évaluations externalisées (l’évaluateur extérieur prenant en charge l’ensemble de l’évaluation), soit d’accompagnement méthodologiques (le porteur de projet prenant une place active, mais raisonnée, dans l’évaluation).

A la fin du mois d’octobre 2022, ce sont 16 porteurs de projet qui ont initié une démarche d’évaluation grâce au soutien de la Fondation nehs, soit quasiment la moitié des porteurs de projet qui ont été soutenus par la Fondation depuis sa création.

⁶ Le questionnaire a été construit sur la plateforme LimeSurvey.

2.2.3.2. Valorisation scientifique

Afin de valoriser l'ensemble de la démarche réalisée par la Fondation, son équipe, ainsi que l'Agence Phare et l'Agence Assemble, ont souhaité travailler à capitaliser sur les expériences et résultats des évaluations réalisées.

Si le chantier est en cours de construction, un projet de communication dans un colloque scientifique a d'ores et déjà été soumise et validée par les organisateurs. Elle se traduira par une communication intitulée « Evaluer l'innovation en santé : présentation d'un dispositif de production de connaissances et de légitimation des expériences »⁷, qui sera présentée le 20 juin 2021 au colloque « L'expérience des parties prenantes : nouveaux regards sur l'innovation en santé » organisé par KEDGE Business School, en partenariat avec les IRTS de PACA-Corse et de Nouvelle-Aquitaine sur le campus de Luminy à Marseille.

Le résumé de la proposition de communication figure en annexe du présent document.

2.2.3.3. Rapport d'évaluation 2021

L'avant dernière étape de la mission consistait en la production d'un rapport final, venant clôturer la démarche entamée. Il a été remis courant 2021.

2.2.3.4. Rapport final 2022

Afin d'obtenir un recul supplémentaire sur la contribution de la Fondation à l'accompagnement des porteurs de projet soutenus, le présent rapport vient actualiser les données collectées précédemment. Il s'appuie sur la passation d'un questionnaire, renseigné par l'ensemble des structures soutenues par la Fondation lors de l'année 2021-2022, ainsi que la réalisation d'entretiens semi-directif avec un échantillon diversifié de 11 structures soutenues.

⁷ Le Tyrant, M., Denormandie, P., Cathelineau, F. « Evaluer l'innovation en santé : présentation d'un dispositif de production de connaissances et de légitimation des expériences », communication au colloque « L'expérience des parties prenantes : nouveaux regards sur l'innovation en santé », 2021.

3.

Panorama des projets soutenus par la Fondation et de leurs impacts

Partie 3

Cette partie est exclusivement issue de l'analyse des données quantitatives collectées grâce aux questionnaires passés début 2021 puis courant 2022. Au total, sur les deux années, 54 réponses ont été collectées auprès de 28 lauréats. L'analyse présentée dans cette partie vient actualiser les résultats quantitatifs en mettant en perspective les données recueillies en 2021 auprès de 28 structures enquêtées (parmi elles, 15 structures lauréates du premier appel à projet (2019) et les 13 nouveaux lauréats du second appel à projet (2020)), en s'appuyant pour cela sur 26 nouvelles réponses (parmi elles, 13 lauréats du premier appel à projet et les 13 nouveaux lauréats du second appel à projet).

Elle présente des résultats relatifs aux caractéristiques générales des projets (3.1) puis dresse un bilan des actions mises en œuvre (3.2) avant d'approfondir les impacts des projets sur chacun des publics-cibles (3.3).

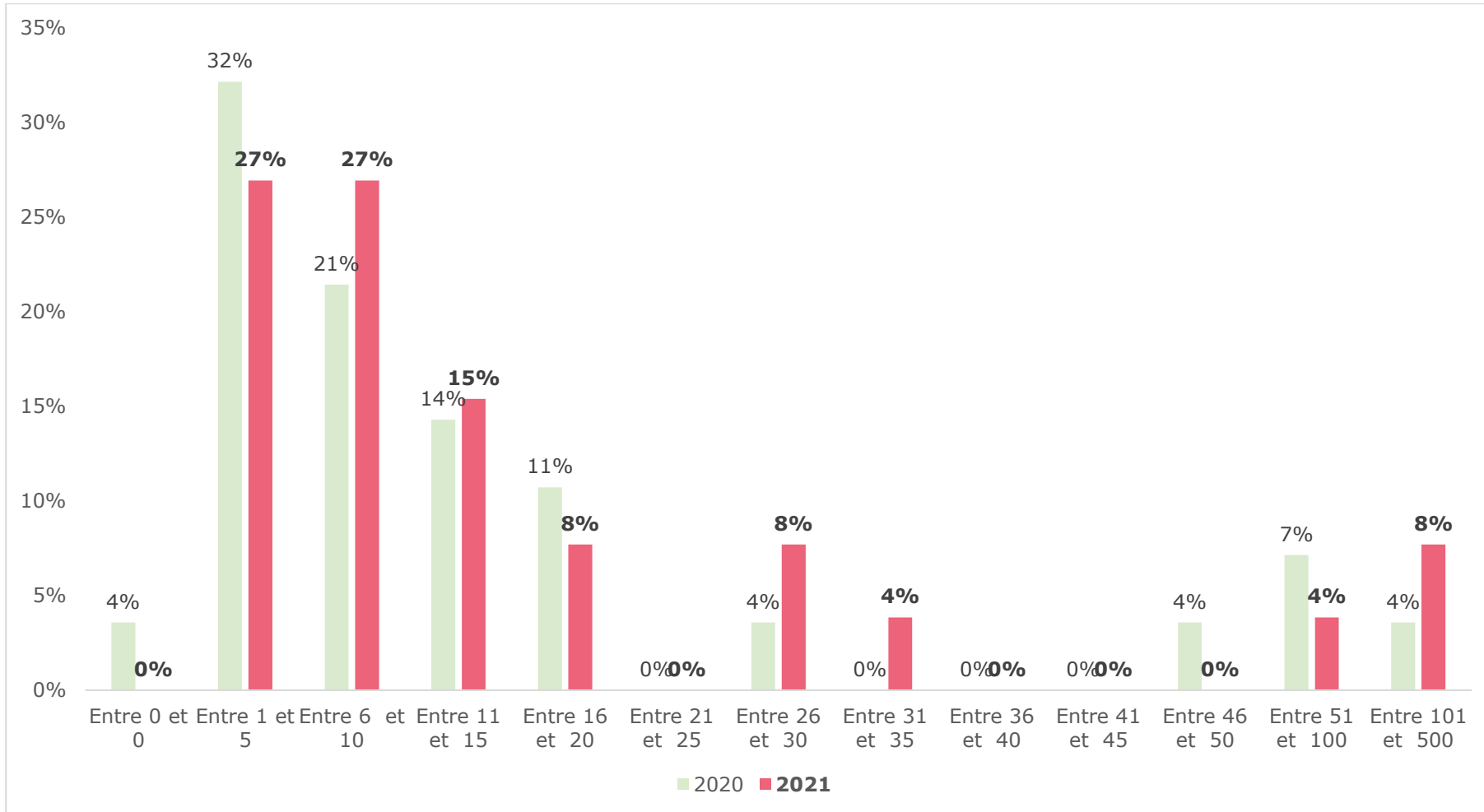
3.1. Caractéristiques générales des projets soutenus

Si l'objectif de l'enquête quantitative n'était pas de surcharger les porteurs de projet, la passation des questionnaires a permis de collecter deux types d'informations inédites pour la Fondation, renseignant d'une part sur le nombre de partenaires-terrain et financiers associés à chaque projet (3.1.1) et leur budget (3.1.2).

3.1.1. Des projets associant un nombre varié de partenaires-terrain et financiers

Il apparaît tout d'abord que les projets soutenus par la Fondation associent **un nombre relativement varié de partenaires** (qu'ils soient publics ou privés, financeurs ou opérationnels) : si la moyenne s'élève à 23 partenaires par projet et reste stable entre 2020 et 2021, ce nombre masque une forte hétérogénéité. En termes d'évolution, notons que si 80% environ des porteurs de projet déclarent entre 1 et 20 partenaires, plus aucun porteur ne déclare aucun, ou un seul partenaire : le minimum se situe désormais à 2 partenaires.

GRAPHIQUE 1 : REPARTITION DES PROJETS PAR NOMBRE DE PARTENAIRES-TERRAIN ET FINANCIERS ASSOCIES, EN 2020 ET 2021

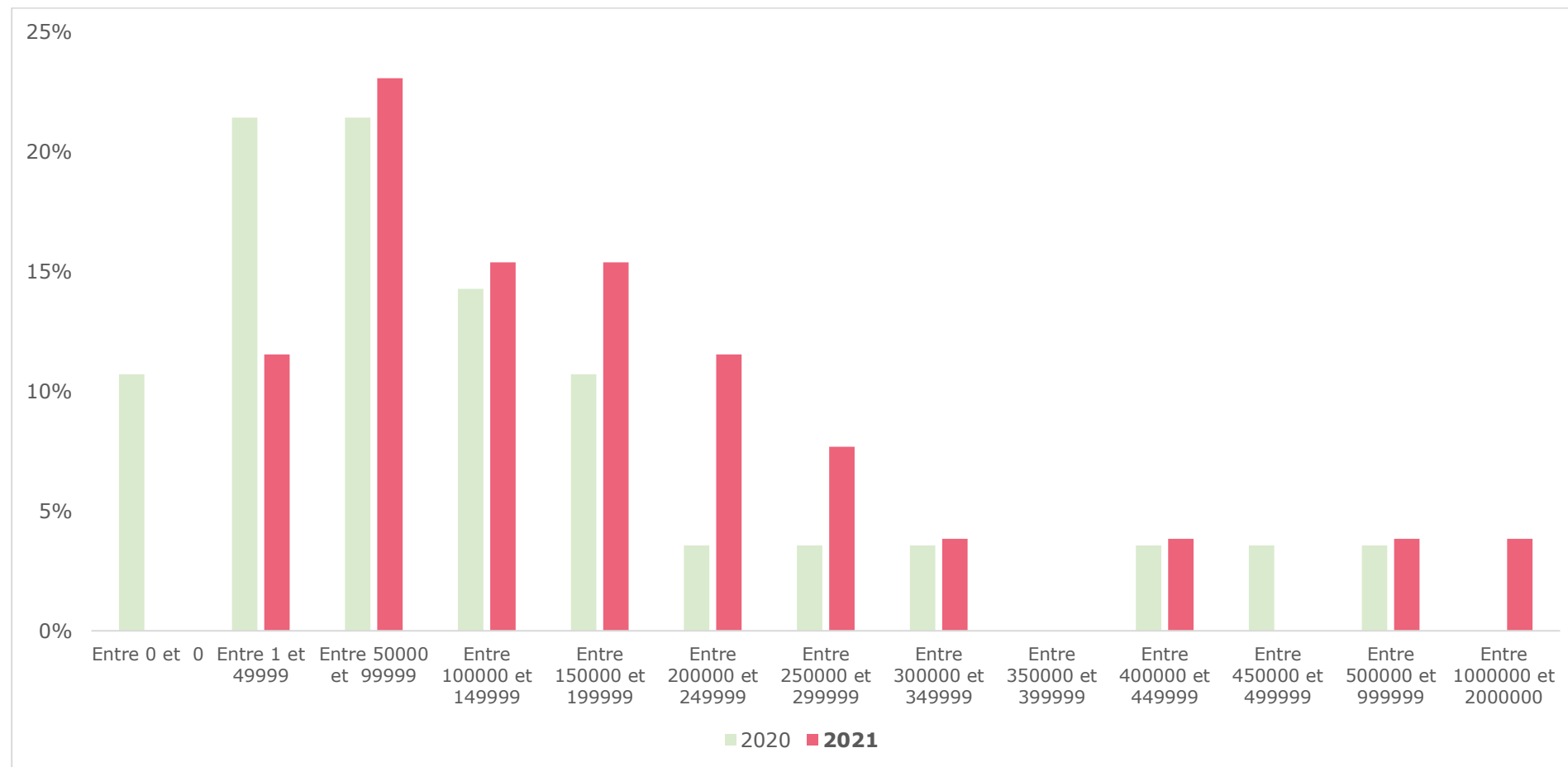


3.1.2. Des budgets en hausse

Le deuxième résultat porte sur le budget des projets soutenus. Il apparaît de ce point de vue que **les projets sont relativement homogènes en matière budgétaire**. Une évolution majeure est cependant à constater entre les années 2020 et 2021, avec une augmentation du budget moyen de 155 000€ à 204 000€, soit **une augmentation de 15%**.

Dans le détail, la proportion de structures se situant en dessous de 100 000€ passe de la moitié au tiers entre 2020 et 2021 ; et près de la moitié des structures se situent désormais entre 100 000€ et 200 000€. Cette hausse significative des budgets des structures lauréates n'est sans doute pas étrangère au soutien financier de la Fondation, d'une part, et à la capacité accrue des lauréats à obtenir de nouveaux financements, d'autre part.

GRAPHIQUE 2 : REPARTITION DES PROJETS PAR ECHELLE BUDGETAIRE, EN 2020 ET 2021



Il est à noter qu'un seul des projets soutenus dépasse désormais le million d'euros de budget.

3.2. Comparaison 2020-2021 : des modes d'action en évolution

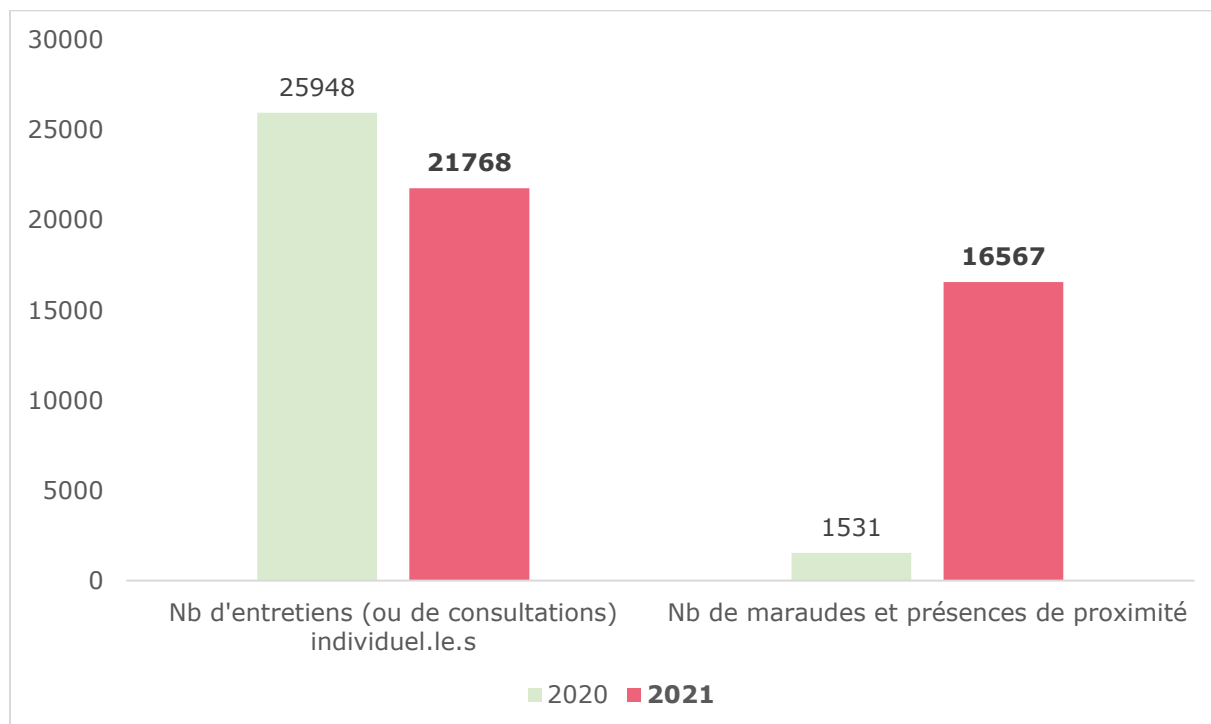
L'enquête par questionnaire permet de faire ressortir des grandes évolutions concernant le bilan de l'ensemble des projets soutenus par la Fondation sur les années 2020 et 2021. Il est à noter que si l'équilibre entre actions individuelles et collectives est réel, l'enquête fait apparaître un bilan quantitatif élevé sur le plan des actions individuelles (3.2.1), tandis que les actions collectives se démarquent par leur diversité et un rééquilibrage entre les différents modes d'actions (3.2.2). L'outil de *reporting* permet également d'observer les logiques de déploiement des projets (3.2.3) ainsi que les caractéristiques du public touché par ces actions (3.2.4).

3.2.1. Un nombre d'actions individuelles en hausse

L'étude quantitative fait apparaître une forte augmentation du nombre d'actions individuelles menées (entretiens, consultations, maraudes, présences de proximité) en 2021 : un total de 38 335 actions a été mises en place dans le cadre des projets soutenus par la Fondation (contre 27 479 en 2020, soit une augmentation de 39,5%).

Parmi celles-ci, on observe un fort rééquilibrage entre les deux grands modes d'action identifiés : alors que **l'écrasante majorité (94%) relevait d'entretiens ou de consultations individuelles en 2020, celles-ci représentent 73% en 2021 ; le nombre d'actions dites « hors les murs » (maraudes et présences de proximité) a ainsi été multiplié par 11, témoignant d'une mise en œuvre opérante de la notion « d'aller vers ».**

GRAPHIQUE 3 : NOMBRE D' ACTIONS INDIVIDUELLES MENEES EN 2020 ET 2021



Il est à noter que **ces deux modes d'action sont bien mieux répartis** chez les porteurs de projet : 73% des porteurs de projet ont ainsi mis en place des actions de type entretiens individuels (contre 79%

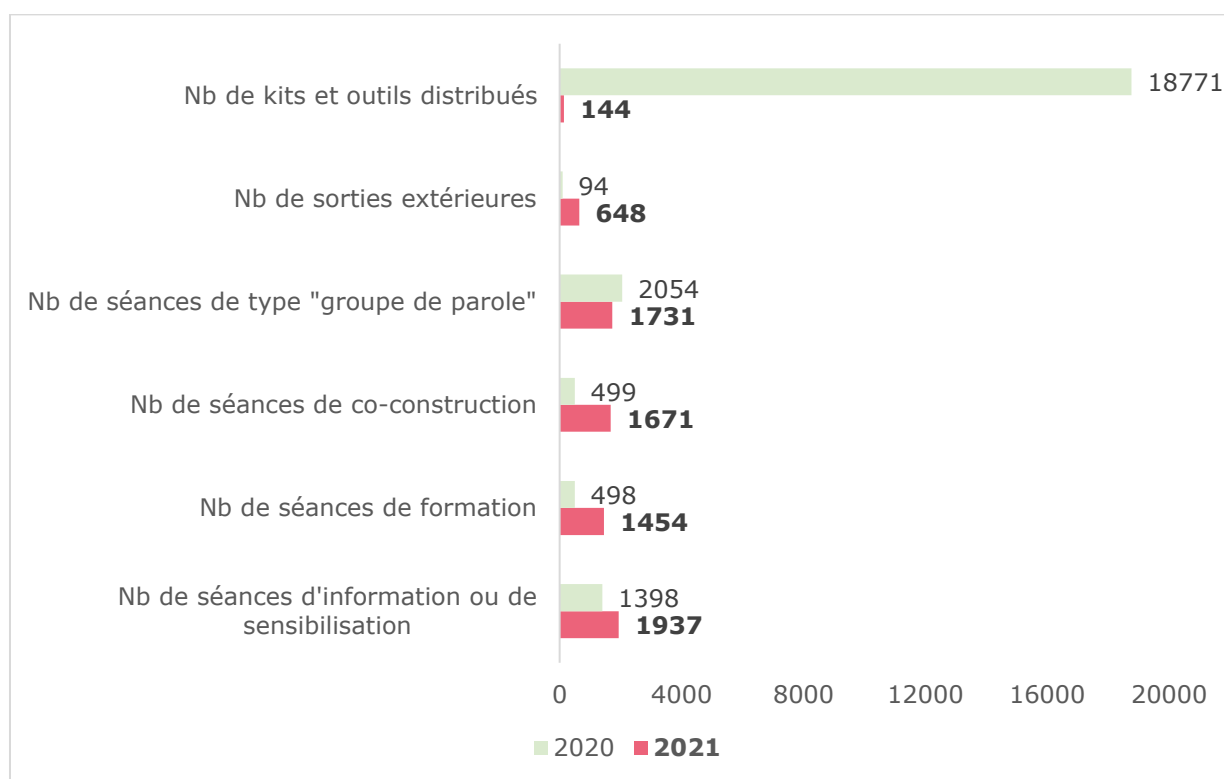
en 2020), tandis que les maraudes et présences de proximité concernent désormais 65% des porteurs de projet (contre 29% en 2020).

En moyenne, il apparaît désormais que chaque porteur de projet a mis en place en 2021, 1146 actions de type entretiens et/ou consultations individuelles et 975 actions de type maraudes ou présences de proximité.

3.2.2. Des actions collectives plus diversifiées

Les actions collectives mises en place par les porteurs de projet donnent à voir **des modes d'action plus diversifiés**.

GRAPHIQUE 4 : NOMBRE D' ACTIONS COLLECTIVES MENEES EN 2020 ET 2021



Entre 2020 et 2021, les grandes tendances sont les suivantes :

- Un nombre de **séances d'information et de sensibilisation relativement stable**, pour un mode d'action moins partagé que l'année précédente (58% des porteurs l'ont mis en place en 2021, contre 71% en 2020)
- Une **augmentation** forte :
 - Du nombre de séances de **formations** (1454 contre 498 en 2020), pour un mode d'action plus partagé que l'année précédente (50% des porteurs de projet l'ont mis en place en 2021, contre 43% en 2020)

- Du nombre de séances de **co-construction** (1671 contre 499 en 2020), pour un mode d'action plus partagé que l'année précédente (62% des porteurs de projet l'ont mis en place en 2021, contre 54% en 2020)
- Du nombre de **sorties extérieures** (648 contre 94 en 2020).
- Une **diminution forte du nombre de kits et d'outils distribués** (144 contre 18 771 en 2020), pour un mode d'action paradoxalement plus partagé par les porteurs de projet (96% des porteurs de projet l'ont mis en place en 2021, contre 39% en 2020).

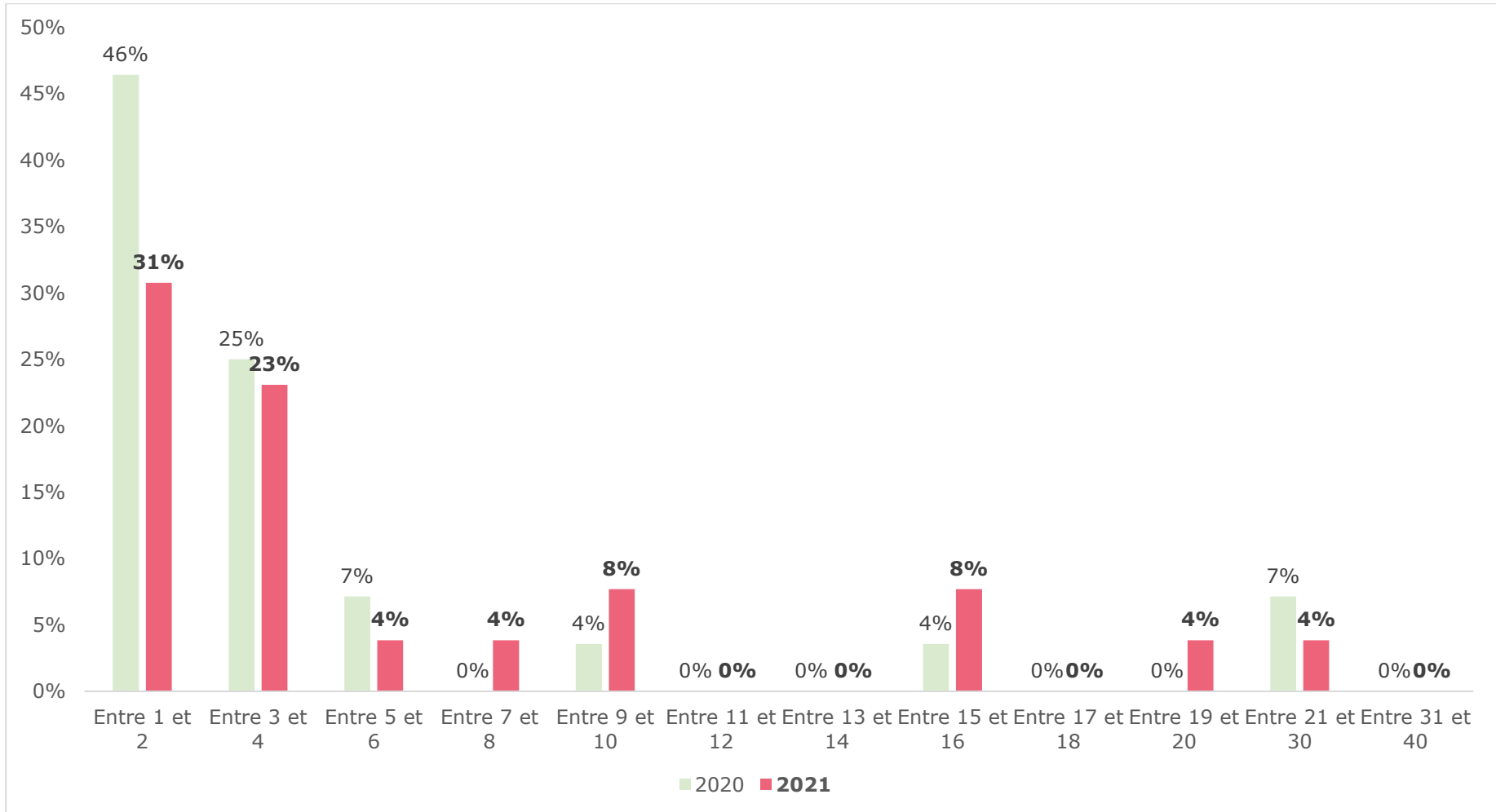
3.2.3. Un changement d'échelle effectif, à deux niveaux

L'étude quantitative donne à voir deux résultats complémentaires, relatifs au déploiement des projets.

En ce qui concerne le nombre de territoires de déploiement des projets tout d'abord, le changement d'échelle des projets est réel : **au total, ce sont 200 territoires** qui ont été touchés par l'ensemble des projets soutenus par la Fondation en 2021, contre 126 en 2020

En moyenne ce sont 8 territoires différents qui sont touchés par porteur de projet concerné (contre 5 en 2020).

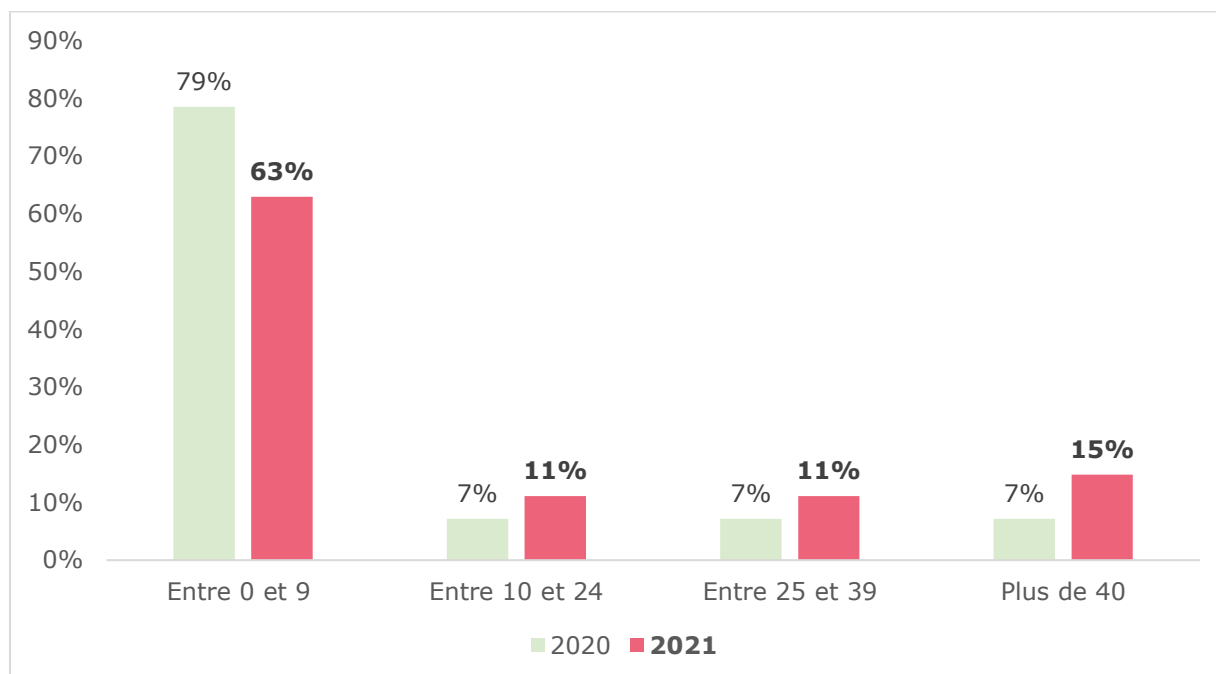
GRAPHIQUE 5 : REPARTITION DES PROJETS PAR NOMBRE DE TERRITOIRES DIFFERENTS TOUCHES, EN 2020 ET 2021



Alors que l'objectif de la Fondation est de soutenir et d'accompagner « la modélisation, le changement d'échelle et la démultiplication d'initiatives concrètes et/ou nouvelles »⁸, force est de constater que **le changement d'échelle des projets était donc, en 2021, un enjeu bien plus important pour les porteurs de projet qu'en 2020**. La prolongation du soutien de la Fondation pour de nombreux porteurs de projet a sans doute contribué à ce phénomène.

Ensuite, en ce qui concerne le nombre d'organisations⁹ différentes au sein desquelles le projet a été déployé : **au total, ce sont 304 organisations différentes** qui avaient été touchées par l'ensemble des projets soutenus en 2020 (et en moyenne 13 par porteur de projet concerné). L'enquête menée sur l'année 2021 vient démontrer que **le changement d'échelle n'est pas que territorial, mais s'avère également effectif en termes d'organisations touchées** : les porteurs de projet sont moins nombreux, en proportion, à s'adresser à un faible nombre d'organisations ; en corollaire, ils sont significativement plus nombreux à toucher un nombre plus important d'organisations.

GRAPHIQUE 6 : REPARTITION DES PROJETS PAR NOMBRE D'ORGANISATIONS DIFFERENTES TOUCHÉES



Ces éléments confirment que **les projets soutenus par la Fondation s'implantent dans des contextes à la fois territoriaux et organisationnels différents** (hôpitaux, EHPAD, associations), témoignant d'une capacité des structures soutenues à s'adapter à des écosystèmes variés.

3.2.4. Caractéristiques des publics bénéficiaires

L'outil de *reporting* permet de mieux connaître les publics bénéficiaires des projets.

L'analyse montre tout d'abord que **les actions collectives permettent de toucher un nombre élevé de personnes, dans des équilibres relativement stables** (plus de 50 000 en 2020 et plus de 40 000 en 2021, contre plus de 7 000 pour les actions individuelles en 2020 et 7 304 en 2021).

⁸ Site Internet de la Fondation nehs, consulté le 28 mai 2021.

⁹ Nous entendons par organisation tous types de structures bénéficiaires et/ou associées à la mise en œuvre du projet (établissement – scolaire, hospitalier, de soins, etc. -, association, service, etc.).

Elle permet ensuite de **distinguer** le nombre de visites et de passages « ponctuels » au sein des différents lieux de déploiement du projet (près de 28 000 en 2020 et 38 087 en 2021) du nombre de personnes différentes bénéficiant de **suivis dits « au long cours »**. C'est bien sur cette dernière catégorie que **l'évolution** est la plus **spectaculaire**, le nombre de personnes doublant d'une année à l'autre (8 700 en 2020, 16 825 en 2021).

GRAPHIQUE 7 : NOMBRE ET TYPOLOGIE DE PERSONNES BENEFICIAIRES DES PROJETS, EN 2020 ET 2021



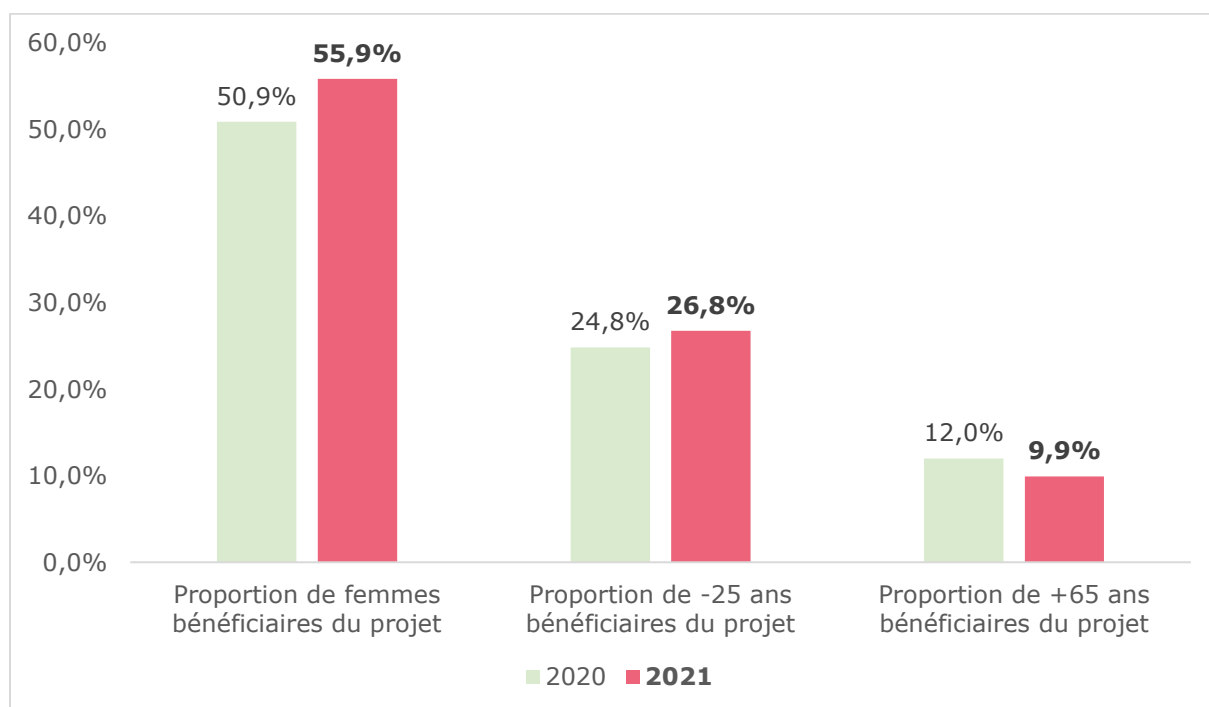
Nous pouvons également distinguer **les types de bénéficiaires**. De ce point de vue, **les chiffres sont en baisse, témoignant possiblement d'une augmentation plus qualitative que quantitative des accompagnements proposés** :

- Alors que presque 12 000 professionnel.les de santé étaient touchés en 2020, ils n'étaient plus qu'environ 2 683 en 2021.
- Alors que plus de 10 000 aidants étaient touchés en 2020, ils n'étaient plus qu'environ 3 800 en 2021.

Enfin, il est également utile de noter que **1 783 personnes ont été orientées vers une consultation médicale** ou un professionnel de santé après avoir été bénéficiaire d'un projet soutenu par la Fondation en 2021, marquant également une baisse par rapport à l'année précédente (2 874).

Enfin, des éléments relatifs à des sous-publics spécifiques permettent d'affiner l'analyse. Si la majorité des projets a défini des types de bénéficiaires particuliers, pour lesquels ils déploient des actions adaptées, **la mobilisation des grandes caractéristiques sociodémographiques** offre une perspective intéressante.

GRAPHIQUE 8 : ELEMENTS SUR LES PUBLICS SPECIFIQUES TOUCHES PAR LES PROJETS, EN 2020 ET 2021



S'il était ainsi à noter **un équilibre presque parfait en termes de genre en 2020**, la proportion d'hommes et de femmes étant quasiment équivalente parmi les publics bénéficiaires, celle-ci a légèrement évolué vers un public plus féminin. Concernant les deux autres variables examinées, les résultats restent stables : sur **l'âge des bénéficiaires**, si les jeunes (moins de 25 ans) concernent environ ¼ du public total touché, les seniors ne constituent qu'une part minime des publics (près de 10%) : la majorité des bénéficiaires se situe donc entre 25 et 65 ans.

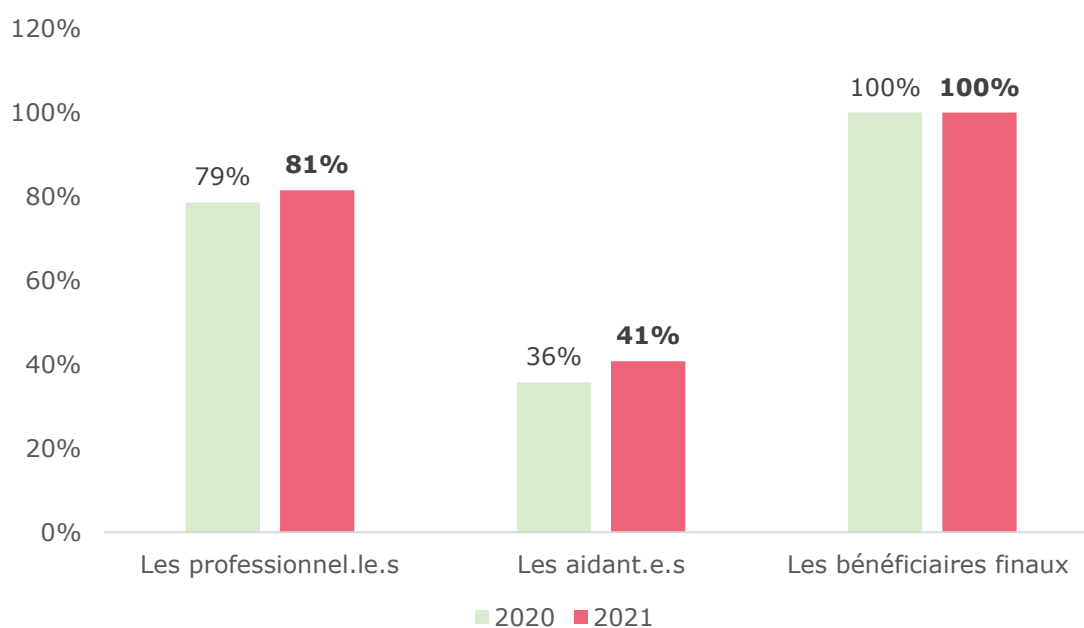
3.3. Les impacts des projets sur les publics

Les porteurs de projet mènent des actions sur différents types d'individus ou de groupes sociaux. Si l'on note une stabilité entre les années 2020 et 2021 concernant le ciblage des publics (3.3.1), il est possible d'affiner les impacts par grands types de publics : les bénéficiaires finaux (3.3.2), les professionnels (3.3.3) et les aidants (3.3.4)

3.3.1. Une stabilité dans le ciblage des publics

Un premier résultat est relatif à leur ciblage : si les « bénéficiaires finaux » sont concernés par l'ensemble des projets soutenus par la Fondation et les professionnels par 81% d'entre eux, les aidants constituent un public plus marginal, en légère croissance : ils étaient ciblés par 36% des projets en 2020, et 38% en 2021.

GRAPHIQUE 9 : PROPORTION DES PROJETS VISANT UN IMPACT SUR LES DIFFERENTS PUBLICS CIBLES, EN 2020 ET 2021



Nous détaillons, dans les parties suivantes, les impacts déclarés par les porteurs de projet pour chacune de ces catégories de public.

3.3.2. Des impacts sur les bénéficiaires finaux en évolution

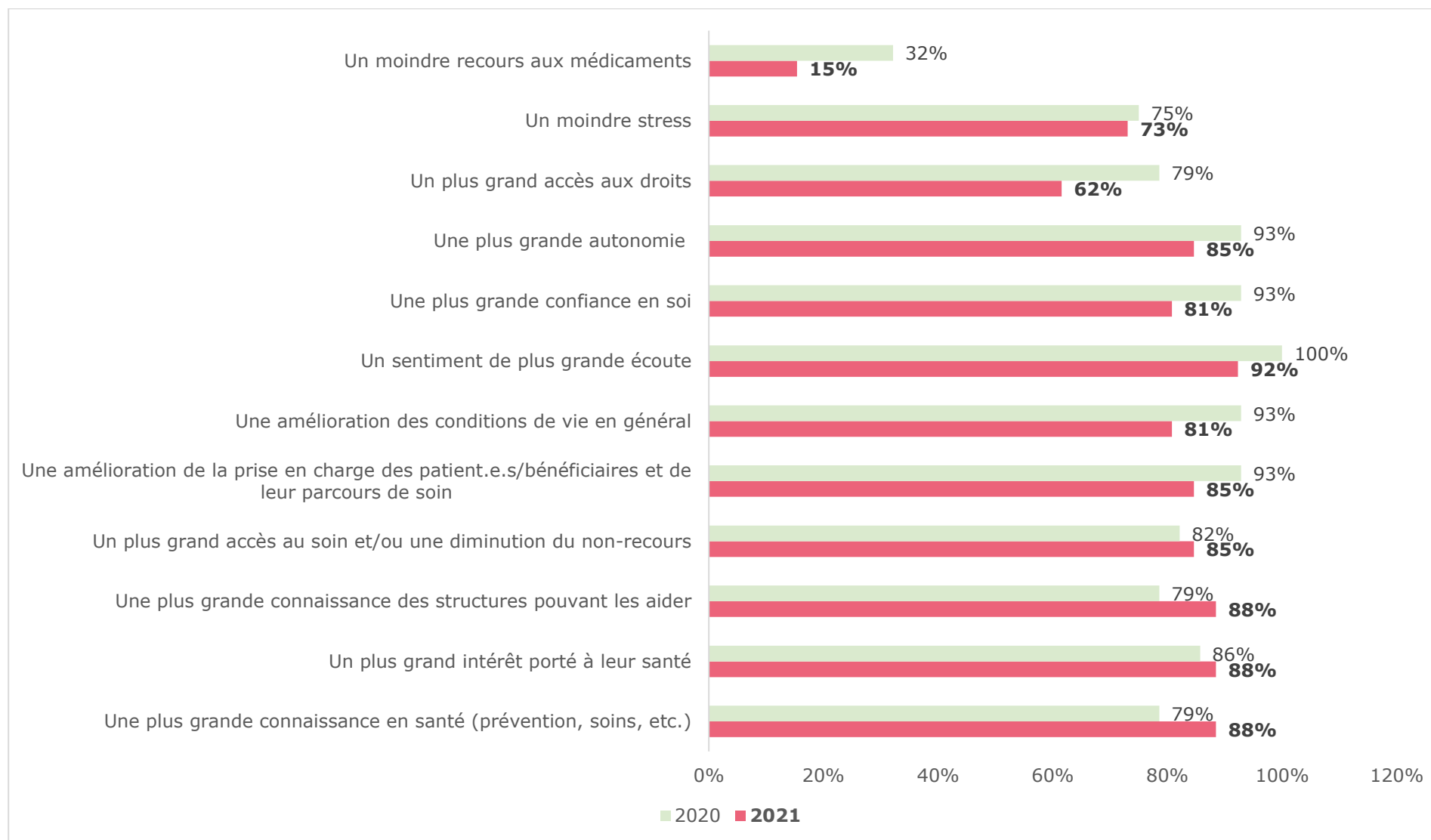
Le niveau d'atteinte global des impacts sur les bénéficiaires finaux était **relativement homogène en 2020**, un nombre important d'impacts testés étant partagé par au moins 2/3 des projets. Un seul impact concernait un nombre relativement faible de projets (« Moindre recours aux médicaments »). Des **nuances pouvaient également s'observer dans le détail** : l'impact relatif à l'amélioration des conditions de vie était par exemple un impact « plutôt » atteint par plus de projets que ceux qui déclaraient qu'il était « totalement » atteint.

Deux types d'évolutions sont à noter en 2021 :

- Une **amélioration des impacts globaux** sur certains indicateurs :
 - Notamment : une plus grande connaissance en santé (+9 points), une plus grande connaissance de structures pouvant aider (+9 points).
 - Dans une moindre mesure : un plus grand intérêt porté à la santé (+2 points) et un plus grand accès aux soins et une diminution du non-recours (+2 points).
- Une **diminution des impacts globaux** sur certains indicateurs :
 - Notamment : un plus grand accès aux droits (-17 points), un moindre accès aux médicaments (-17 points), une plus grande confiance en soi (-12 points) et une amélioration des conditions de vie (-12 points).
 - Dans une moindre mesure : une amélioration de la prise en charge (-8 points), un sentiment de plus grande écoute (-8 points), une plus grande autonomie (-8 points).

A l'instar des impacts recensés sur les professionnels (voir partie suivant 3.3.3), il est envisageable que l'investissement des porteurs de projet dans des démarches d'évaluation approfondies les ait conduits à nuancer plus fortement (à la hausse comme à la baisse), les impacts identifiés sur les bénéficiaires. Il n'est par ailleurs pas à exclure que le contexte sanitaire lié à la Covid-19 ait engendré des effets (à la hausse comme à la baisse) sur certains impacts perçus de l'accompagnement par les porteurs de projets (par exemple sur l'accès aux droits des bénéficiaires) et plus largement sur leurs modes d'actions (par une augmentation des actions d'aller-vers notamment).

GRAPHIQUE 12 : NIVEAU D'ATTEINTE DES IMPACTS DES PROJETS SUR LES BENEFICIAIRES FINAUX, EN 2020 ET 2021



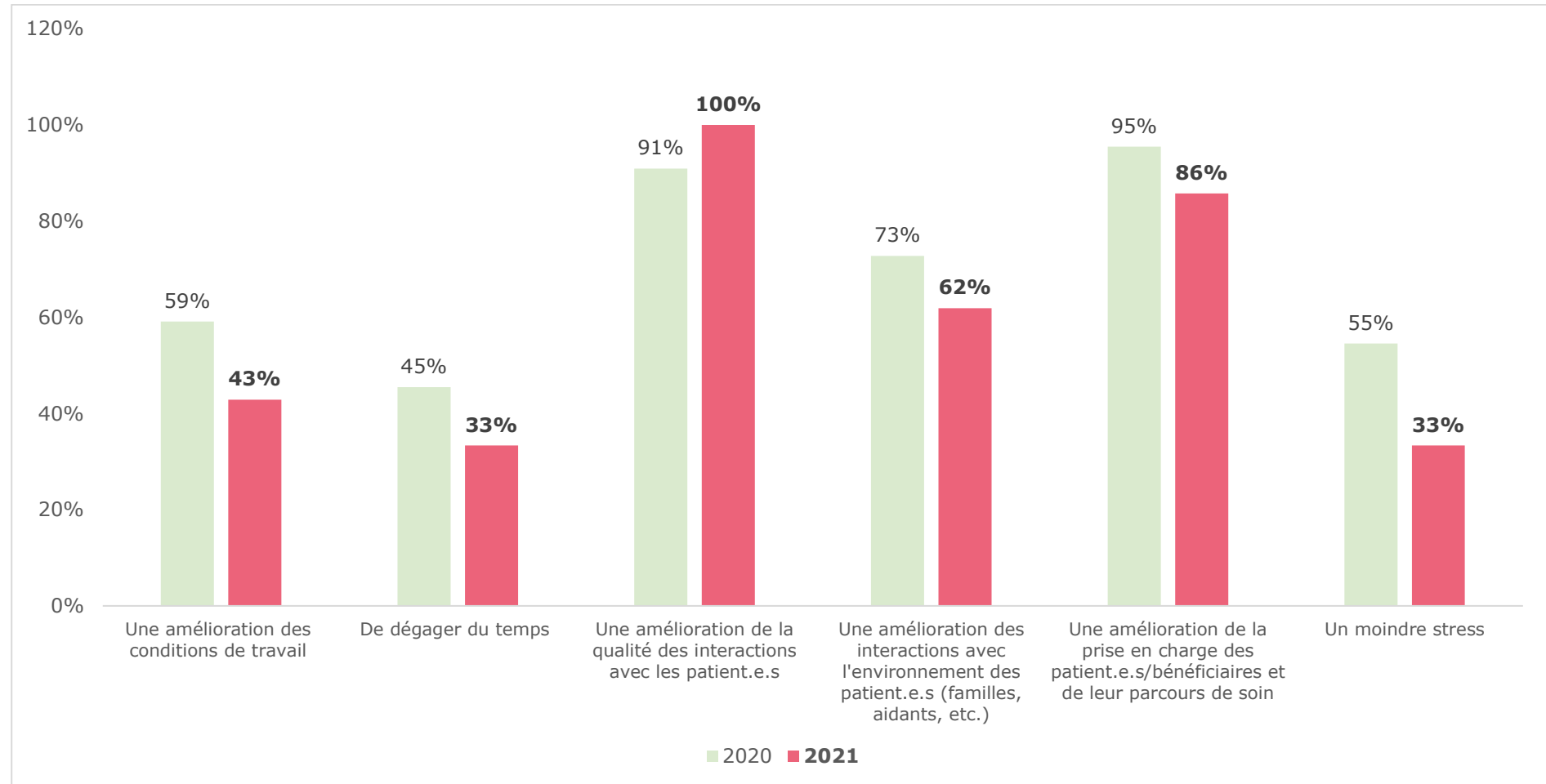
3.3.3. Des impacts moins marqués sur les professionnels

Le niveau d'atteinte global des impacts sur les professionnels était **relativement hétérogène en 2020**, deux impacts se détachant fortement. Trois impacts étaient moyennement voire faiblement partagés (« Amélioration des conditions de travail », « Moindre stress », « Dégager du temps »). Des **nuances pouvaient également s'observer dans le détail** : alors que les niveaux totaux étaient proches, l'impact relatif à l'amélioration de la prise en charge et du parcours de soin était plus ancré que celui relatif à l'amélioration de la qualité des interactions avec les patient.es, étant « totalement » atteint par un plus grand nombre de projets.

Trois évolutions majeures sont à noter en 2021 :

- Les impacts **sont moins « marqués »** : sur de nombreux impacts, la modalité de réponse « oui totalement » étant globalement en recul, au profit de la modalité « oui plutôt ». En parallèle, le total de réponses « oui » baisse en moyenne, sur l'ensemble des indicateurs, passant de 70 à 60% (-10 points). Sur ce point, il est envisageable que l'investissement de nombreux porteurs de projet dans une démarche d'évaluation les ait conduits à légèrement relativiser leurs impacts.
- La **hiérarchisation des impacts** est légèrement différente : l'amélioration de la qualité des interactions avec les patients devient l'impact majeur ; il est également désormais partagé par l'ensemble des porteurs de projets. En parallèle, l'amélioration de la prise en charge des patients/bénéficiaires et de leur parcours de soins devient le second impact (diminution de 95 à 86%, -9 points).
- Certains **impacts sont déclassés** : notamment le moindre stress (-22 points entre 2020 et 2021), l'amélioration des conditions de travail (-16 point) ; de manière moins marquée, le fait de dégager du temps (-12 points) et l'amélioration des interactions avec l'environnement des patients (-11 points) sont en légère baisse.

GRAPHIQUE 10 : NIVEAU D'ATTEINTE DES IMPACTS DES PROJETS SUR LES PROFESSIONNELLS, EN 2020 ET 2021



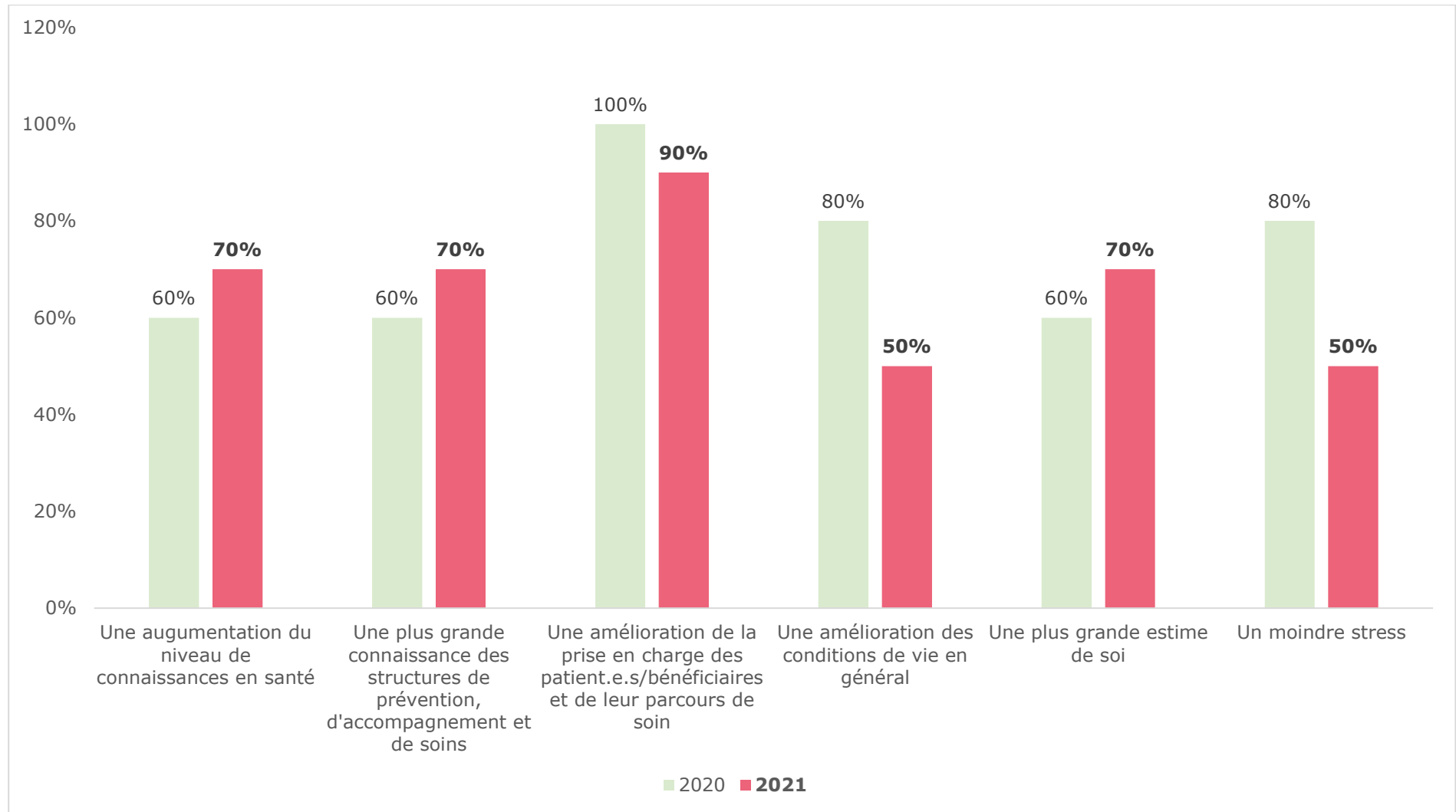
3.3.4. Des impacts sur les aidants en reconfiguration

Enfin, et contrairement aux professionnels, le niveau d'atteinte global des impacts sur les aidants était **très homogène en 2020**. Si un impact se détachait nettement comme pour les autres publics, deux autres étaient fortement partagés (« Moindre stress », « Amélioration des conditions de vie en général »). Si trois impacts étaient moyennement partagés, aucun n'était faiblement partagé par les projets. Enfin, plus fortement que pour les autres publics, **les impacts étaient moins « ancrés »**, étant généralement « plutôt » atteints plus que « totalement atteints ». Les porteurs de projet semblaient ainsi moins affirmatifs sur les impacts concernant les aidants que pour les professionnels ou les bénéficiaires finaux.

Deux types d'évolutions sont à noter en 2021 :

- Une augmentation des impacts sur certains indicateurs, et notamment : l'augmentation du niveau de connaissances en santé (+10 points), une plus grande estime de soi (+10 points), une plus grande connaissance des structures de prévention et d'accompagnement (+10 points).
- Une diminution des impacts sur certains indicateurs : prioritairement l'amélioration des conditions de vie en général (-30 points) et un moindre stress (-30 points) ; dans une moindre mesure, l'amélioration de la prise en charge des patients est également en diminution (-10 points).

GRAPHIQUE 11 : NIVEAU D'ATTEINTE DES IMPACTS DES PROJETS SUR LES AIDANTS, EN 2020 ET 2021



4.

La contribution de la Fondation nehs et les attentes des porteurs de projet

L'accompagnement à l'évaluation d'impact social de la Fondation nehs a donné lieu à deux sessions d'entretiens qualitatifs auprès des porteurs de projet. Au total, 24 entretiens ont été conduits. Ces entretiens ont été menés par l'Agence Phare en 2021 (auprès des 13 porteurs de projets soutenus lors du second appel à projets) et en 2022 (auprès de 10 structures lauréates¹⁰ du premier et du second appel à projets).

La dernière vague d'entretiens réalisés en 2022 a été menée auprès de porteurs de projet soutenus et accompagnés par la Fondation nehs depuis 2 ou 3 ans. Disposant ainsi d'un certain recul sur les conditions et la structuration de l'accompagnement proposé par la Fondation, les porteurs de projet se sont exprimés plus avant sur les effets du soutien de la Fondation nehs sur leur projet et leur structure.

Les résultats présentés dans cette partie, s'ils s'appuient exclusivement sur des extraits d'entretiens réalisés en 2022, prolongent, complètent et valident grandement les analyses présentées lors des rapports intermédiaire (remis à la Fondation nehs en juin 2020) et final (mai 2021).

L'évaluation confirme le positionnement et l'approche de la Fondation (4.1) et ses principaux impacts en termes de pilotage, d'essaimage, d'évaluation et de valorisation des projet soutenus (4.2). Si la Fondation nehs a répondu à des suggestions de recommandations évoqués par les porteurs de projet les précédentes années, plusieurs pistes d'amélioration demeurent (4.3).

¹⁰ L'une de ces structures a donné lieu à deux entretiens menés auprès de deux interlocuteurs différents en raison de leur regard et rôle complémentaires notamment lors de la conduite de l'évaluation d'impact externalisée.

4.1. La singularité de la Fondation nehs : une approche qualitative et « experte » d'une thématique

L'évaluation **confirme et renforce un résultat présenté dans les deux précédents rapports en ce que l'approche de la Fondation nehs est particulièrement plébiscitée par les porteurs de projets** soutenus, tendant ainsi à singulariser son positionnement dans le champ de la philanthropie. Si les **modalités de soutien** (en termes de durée, de logique de renouvellement et de budget) sont globalement appréciées par les porteurs de projet (4.1.1), la Fondation nehs se caractérise surtout par la **qualité de l'accompagnement** qu'elle propose aux lauréats (4.1.2). Au terme de trois années d'existence, la Fondation nehs s'est rapidement imposée comme **un partenaire de référence** dans le champ de la philanthropie spécialisée sur les questions de médiation en santé (4.1.3).

4.1.1. Un positionnement de référence dans le mécénat en santé

Le précédent rapport faisait état d'une forte valorisation par les porteurs du positionnement de la Fondation dans le champ de la santé. Le choix d'une « thématisation » permettait en effet une meilleure identification de l'identité de la Fondation, facilitait l'adhésion aux valeurs portées par celle-ci ainsi qu'un alignement entre les approches promues par la Fondation et par les lauréats – notamment autour de la notion « d'aller vers » en santé.

L'enquête menée cette année valide ce résultat, qui constitue, aux yeux des structures soutenues, un gage de pertinence et de sérieux de la Fondation. Celles-ci rappellent également non seulement la **pertinence**, mais également la **singularité de ce positionnement** :

« La Fondation nehs a un positionnement très spécifique qui est celui de la médiation en santé. C'est un sujet qui n'est porté par aucune autre fondation d'entreprise. Les projets dans le champ de la médiation en santé aujourd'hui pour beaucoup d'acteurs associatifs c'est des projets qui sont extrêmement difficiles à faire financer et qui sont financés en grande partie par des subventions publiques mais qui n'accompagnent pas du tout le développement des structures. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

In fine, ce positionnement très particulier de la Fondation s'avère précieux à plusieurs titres :

- Il permet aux acteurs du champ sanitaire et/ou social de comprendre aisément l'identité de la Fondation ; cela favorise la bonne compréhension de ce que peut faire – ou non – la Fondation, et cela conduit à un meilleur ciblage des appels à projets lancé par celle-ci.
- Il conduit à mieux calibrer les ressources auxquelles peuvent prétendre les lauréats, ceux-ci appréhendant mieux – bien que cela reste encore un axe d'amélioration – le réseau auquel ils peuvent accéder via le soutien de la Fondation.

Enfin, et il s'agit d'un effet – important mais contextuel – lié à l'absence de Fondation « concurrente » dans le domaine de la santé, ce positionnement de la Fondation autorise les porteurs à faire financer des

projets qui ne le seraient pas autrement. Plusieurs porteurs de projet mettent en avant la capacité d'innovation que cela favorise.

4.1.2. Une qualité d'accompagnement des lauréats plébiscitée à l'unanimité

Le précédent rapport d'évaluation mettait ensuite en lumière la **qualité de la relation partenariale** tissée entre la Fondation et les porteurs de projet. Là encore, l'enquête menée en 2022 vient confirmer ce résultat. Il apparaît que cette qualité tient à trois dimensions particulières, dont l'interconnexion fait la valeur.

La première dimension mise en avant par les lauréats est celle de **l'écoute**. Jugée rare chez les financeurs, elle constitue souvent une surprise pour les structures soutenues avant de devenir un élément essentiel de la relation partenariale. Si tous les porteurs de projet ne sont pas investis de la même façon dans l'interaction avec la Fondation, l'écoute est en effet vécue comme une condition *sine qua non* du dialogue entre les lauréats et l'équipe Nehs :

« La fondation a été très en appui, très à l'écoute. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« L'entente est excellente, ils sont à l'écoute, très sympathiques et très pertinents et intéressants. Le fait qu'ils aient pensé à nous pour cette étude d'impact social ça montre qu'ils sont à l'écoute et qu'ils se sont dit que ça pouvait être intéressant. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

La deuxième dimension plébiscitée par les lauréats est celle de **la proximité**. Au-delà du rôle de relais d'information que peut endosser la Fondation, c'est bien la présence sur le terrain, au plus près des projets, qui est valorisée.

« La force de la fondation nehs c'est sa présence sur le terrain ; avant de soutenir, ils viennent voir sur le terrain. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

« Franchement, j'ai beaucoup apprécié ce partenariat. A la fois la proximité, les échanges très réguliers, le fait qu'ils soient venus aussi dans un de nos établissements d'intervention. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

Cet atout constitue également potentiellement une limite, puisqu'au fur et à mesure des appels à projets, le « pool » de structures accompagnées va s'élargir. Il pourrait être complexe, à moyens constants, de continuer à opérer un suivi aussi rapproché qui est nécessairement chronophage.

Ces deux dimensions constituent le fondement de la troisième : **la relation de confiance** perçue par les structures soutenues. Il s'agit d'un résultat davantage affirmé par les porteurs de projet lors de cette nouvelle phase d'enquête – probablement du fait d'un soutien désormais de plus long terme.

« Je pense que les relations qu'on a avec nehs sont assez... Alors on ne s'appelle pas tous les jours, c'est pas ça que je suis en train de vous dire. On ne s'est jamais rencontré physiquement. [...] Mais je pense qu'on a une relation de confiance et donc c'est très simple. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

« Elle fait partie des fondations avec lesquelles c'est le plus simple, fluide et agréable. En plus c'est très ouvert, on sent qu'on a une relation suffisamment ouverte pour pouvoir aussi décliner les choses quand on ne peut pas. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

De ce point de vue, certains lauréats ont signalé souhaiter prolonger cette relation particulière au-delà de la durée du soutien de la Fondation. Il serait dès lors probablement utile pour la Fondation d'envisager dès maintenant des modalités de coopération avec celles et ceux qui seront alors d'anciens lauréats.

4.1.3. Des modalités de soutien confortables, mais une perspective de fin d'accompagnement différemment vécue

Le précédent rapport mettait enfin en lumière une satisfaction générale des lauréats vis-à-vis du soutien de la Fondation, notamment autour du trinôme constitué d'un financement, d'un accompagnement individualisé et d'une proposition de valeur évaluative.

Avec un recul plus conséquent, les porteurs de projet éprouvent toujours une gratitude globale vis-à-vis du soutien apporté :

« J'aurais du mal à dire le contraire, c'est satisfaisant, je ne vais pas dire le contraire. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« Nous on trouve que c'est plutôt bien compte tenu des durées des financements accordés par les fondations habituellement. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« C'est un regret car ça nous a beaucoup apporté. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets)

Pour autant, un enjeu fort pour une partie d'entre eux consiste en la perspective de « sortie » du soutien de la Fondation, notamment sur le plan financier. Celle-ci n'est pas sans susciter des inquiétudes chez une partie des lauréats, notamment ceux dont le modèle économique reste instable :

« Tout est bon à prendre quand vous commencez un projet donc voilà, une durée d'un an c'est déjà génial, ensuite bien sûr que c'est bien mieux de faire sur plus long parce qu'on peut développer davantage. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets)

« [A propos de la perspective de fin de soutien] C'est dommage, mais ça fait partie de la vie d'un projet et il faut rebondir. C'est tout. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets)

De manière corollaire, si les porteurs de projet envisagent relativement bien la manière dont ils vont pouvoir mobiliser les résultats des évaluations financées, ils ne manquent pas de noter un certain décalage temporel pouvant exister entre la parution des résultats et le besoin de les utiliser pour obtenir de nouveaux financements :

« [Le soutien de la Fondation nehs] nous permet une respiration, grâce à des financements relativement conséquents. [...] Sur des projets comme ça de démarrage de déploiement, permettre un accompagnement [pluriannuel], ça permet à la structure de sécuriser son projet, d'avoir de vrais nouveaux résultats à exposer. Là on est entre deux chaises, on a des résultats mais qui ne sont pas encore assez probants à communiquer. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets)

Deux pistes de préconisations peuvent être tirées de ces résultats : une réflexion sur la durée du soutien par la Fondation et sur l'accompagnement à la diversification du modèle économique, d'une part ; et un travail sur l'ajustement des lancements des démarches d'évaluation pour que les résultats interviennent « au bon moment » pour les porteurs de projet d'autre part.

4.2. Des effets en termes de pilotage, essaimage, évaluation et valorisation des projets soutenus

Si la Fondation nehs s'est, dès ses débuts, singularisée aux yeux des porteurs de projets par son positionnement thématique et la qualité humaine de son accompagnement, l'évaluation permet en outre d'identifier **quatre grands effets de son soutien sur les projets soutenus**.

D'une part, le soutien de la Fondation contribue au renforcement – notamment qualitatif et stratégique – du pilotage des projets (4.2.1), et favorise les conditions de leur essaimage (4.2.2). D'autre part, l'attachement de la Fondation nehs pour la question de l'évaluation d'impact social des projets soutenus a permis aux structures désireuses d'évaluer leur projet d'obtenir des effets positifs, tant d'un point de vue interne à la structure qu'externe vis-à-vis des partenaires notamment (4.2.3). Enfin, l'évaluation permet de mettre en évidence un apport jusque-là attendu et dorénavant confirmé par les porteurs de projets, en ce que le soutien de la Fondation nehs concourt à valoriser les projets auprès d'une large communauté de partenaires (4.2.4).

4.2.1. Les effets du soutien de la Fondation sur le pilotage des projet soutenus

Un premier effet du soutien de la Fondation issu de l'analyse des entretiens menés avec les porteurs de projets porte sur le pilotage des projets lauréats. Quelle que soit l'ancienneté de la structure porteuse de projet et la place de ce projet parmi les activités de celle-ci (projet central ou spécifique parmi un ensemble d'actions menées), la Fondation contribue à **renforcer d'un point de vue qualitatif et stratégique, le pilotage des projets soutenus**. Ces projets sont souvent récents et le soutien apporté par la Fondation nehs constitue dès lors un atout à plusieurs niveaux.

D'une part, le soutien de la Fondation nehs est défini comme « précieux » par plusieurs lauréats en ce qu'il permet de soutenir un projet naissant – disposant de peu de ressources à tout point de vue – et ainsi de **faciliter son démarrage**. La capacité de la Fondation à accorder de la confiance et croire en des projets en construction, *a fortiori* dans le champ de la médiation en santé, est soulignée comme un atout certain :

« C'est vraiment ce qui nous a servi de tremplin pour lancer le projet. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets).

« La Fondation nehs a été une des premières fondations à nous dire, "on croit en vous, on vous soutient dans votre nouveau projet, en tout cas on vous aide à démarrer votre nouveau projet", avec des montants significatifs et sur le long terme. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« Je pense qu'il y a une capacité de projection de la Fondation qui est très chouette, surtout au départ de ce projet. Qu'ils soutiennent le projet alors qu'il n'y avait qu'une table, deux chaises et une imprimante... » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

La confiance accordée par la Fondation aux porteurs de projets pour appuyer leurs nouveaux projets est rassurante, à la fois pour le porteur qui peut envisager « sereinement » le lancement du projet, mais également vis-à-vis de ses partenaires. A ce titre, le soutien d'une Fondation telle que nehs agit comme une **forme de labellisation du projet**, gage de confiance et potentiellement génératrice de nouveaux partenariats :

« Le financement et l'accompagnement de la fondation ont été un gros levier pour rassurer sur le sérieux du projet, c'est pas le bon terme mais le fait qu'il soit... je pense que ça a rassuré beaucoup sur [notre] positionnement. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

Pour certains lauréats, le soutien de la Fondation a permis de **sécuriser le pilotage et le développement de leur projet** par l'obtention de nouveaux financements complémentaires et en particulier, en diversifiant les sources de financements (publics et privés) du leur projet.

« Pour nous, ça a été un levier pour obtenir des financements publics, et on les a obtenus. (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« Et puis [cela nous a permis d'] aller chercher d'autres financeurs par la suite sachant qu'on a opté pour un modèle économique assez diversifié sur ce projet-là, ce qui n'est pas forcément habituel chez nous sur d'autres projets qui sont souvent mono-financés souvent par des financements publics. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets).

Enfin, le soutien de nehs a des effets sur le pilotage des projets en ce qu'il permet de **poser un cadre réflexif favorable à la stratégie** de développement du projet.

« Ça nous a permis de réfléchir, de se poser des questions sur notre périmètre parce qu'à travers les questions ou la façon dont nehs nous demande d'expliquer notre fonctionnement, ça nous fait aussi nous interroger sur ce qu'on est et comment on est perçu donc ça aussi c'était intéressant et ça reste intéressant et utile ce dialogue. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

Il est très probable enfin que l'appui au pilotage des projets soutenus s'incarne également à travers l'activité de *reporting* structurée et attendue par la Fondation ainsi que l'identification des impacts et indicateurs mise en évidence dans le cadre des évaluations d'impact social réalisées avec l'Agence Phare ; pour autant, cela n'a pas été explicitement évoqué lors des derniers entretiens menés auprès des lauréats.

4.2.2. Les effets du soutien de la Fondation sur l'essaimage des projet soutenus

Parallèlement à l'effet du soutien de la Fondation nehs sur le pilotage des projets, **un second effet se dessine sur le volet de l'essaimage**. Cet effet apparaît davantage auprès des porteurs dont le projet a dépassé le stade de « lancement » et est en voie de développement.

La contribution à l'essaimage d'un projet peut concerner différentes dimensions du changement d'échelle : les thématiques investies, les territoires d'intervention, la diversité des structures partenaires et des publics bénéficiaires, ou encore les ressources internes.

« Il y a un effet de développement territorial aussi et également en termes de publics destinataires [...] la grande satisfaction c'est le développement territorial ; nous c'était notre volonté et notre stratégie et là l'impact est palpable. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« Le soutien nous a permis d'engager dans la sérénité et dans l'efficacité notre processus de changement d'échelle. On a ouvert un nouveau centre, on a ouvert à de nouvelles thématiques. [Donc c'est un changement d'échelle en terme] territorial, thématique, d'équipe. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

Par ailleurs, le soutien de la Fondation agit pour certains lauréats en faveur d'une **plus grande notoriété de leur projet**. Pour ces lauréats, le soutien de la Fondation nehs permet également un essaimage en termes de visibilité publique de leur projet.

« Des évolutions positives oui, gigantesques depuis 2019. Le [projet] a franchi plein d'étapes dans sa constitution, son périmètre, sa réputation, sa renommée. Sans nehs et son soutien, on n'aurait pas pu faire tout ça. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

Globalement donc, le soutien de la Fondation nehs participe au renforcement de la notoriété et de la légitimité des projets en cours de développement, tant à l'échelle des structures porteuses que de leurs partenaires. Pour autant, les porteurs de projets interrogés ont tenu à rappeler que ces effets ne sont pas uniquement le résultat du soutien de nehs mais d'un ensemble de facteurs et de soutiens concourant au développement de leur projet.

4.2.3. Les apports spécifiques de l'évaluation d'impact des projets soutenus

Parmi les 30 structures soutenues par la Fondation depuis 2019, 16 d'entre elles (53%) ont bénéficié d'un accompagnement à l'évaluation d'impact social de leur projet par l'Agence Phare. Les entretiens menés auprès de 11 porteurs de projet en 2022 ont permis de revenir sur les enjeux perçus de l'évaluation d'impact social par les lauréats (qu'ils se soient engagés ou non dans une démarche évaluative) ainsi que les apports (perçus ou attendus) de l'évaluation d'impact sur les projets et structures ayant bénéficié de ce volet spécifique d'accompagnement proposé par la Fondation nehs.

La plupart des lauréats avaient une connaissance, même lointaine, de l'évaluation d'impact social avant d'être soutenus par la Fondation nehs qui elle, a fait le choix d'intégrer l'évaluation d'impact à son offre d'accompagnement. Pour autant leur expérience en termes d'évaluation d'impact était hétérogène (de la « non-expérience » à l'expérience d'une évaluation externalisée).

Pour les plus éloignés du sujet, la perspective de mettre en place une telle démarche dans le cadre de l'accompagnement proposé par la Fondation nehs a là encore été très différemment perçue. Si certains y ont **identifié une opportunité forte** en faveur de leur projet, d'autres ont identifié **des limites internes à leur structure ou propres à leur projet** (démarche évaluative déjà en cours, volonté de préserver les acteurs du projet, calendrier non propice au lancement d'une évaluation d'impact) préférant dès lors ne pas s'engager dans ce volet spécifique de l'accompagnement.

« On ne s'est pas trouvées sur l'analyse d'impact. On a dit comment on fonctionnait, comment on prenait soin de nos mécènes. Moi, j'avais envie d'aller plus loin, de pousser l'analyse. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« On trouvait que c'était prématuré. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« C'est eux [la Fondation nehs] qui sont venus nous dire "on fait bénéficier certains de nos partenaires de cette prestation et on pense que ça peut être intéressant dans le cadre de votre [projet]". Ce qui du point de vue du bon sens était parfaitement bien vu et disons que ça ne nous serait jamais venu, on n'avait pas du tout cette notion que ça pouvait exister. (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

Quoiqu'il en soit, la liberté laissée aux porteurs de projet d'initier ou non une telle démarche a été soulignée et appréciée par une majorité de porteurs et **peu se sont sentis contraints de s'engager** dans cette voie (au prix parfois d'un sentiment d'avoir été fortement « challengé » par la fondation et d'avoir dû argumenter à de multiples reprises comme l'exprimer la porteuse de projet citée ci-après) :

« Il y a une limite, enfin une réflexion que je me suis faite à propos de la Fondation nehs, [il y a] quand même une obsession autour de l'évaluation. Nous à chaque rendez-vous on était ultra challengé. [...] L'évaluation pour une association, ça demande beaucoup d'implication de la part du porteur de projet ; c'est pas uniquement payer un prestataire. C'est un temps important à dégager. Bien sûr que c'est intéressant. Parfois on a l'impression que l'évaluation c'est la panacée. Et moi c'est ça le risque que je vois avec la Fondation. Il ne faut pas que les porteurs de projets le voient comme une contrepartie. Alors que c'est pas forcément le bon timing, qu'il n'y a pas forcément les ressources internes disponibles, ... Ça donne un peu l'impression qu'il faut prouver, prouver, prouver, évaluer, évaluer, évaluer... » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

Les enjeux d'une évaluation d'impact social n'ont pas seulement été mentionnés par les porteurs de projets peu enclins à initier cette démarche. Les lauréats ayant accepté d'être accompagnés sur ce volet ont également exprimé **les prérequis nécessaires à l'évaluation d'impact** ; prérequis dont ils ont pris la mesure chemin faisant, générant parfois quelques inquiétudes et doutes quant à leur capacité à garantir des conditions favorables à la conduite d'une étude d'impact.

« C'est énorme, c'est chouette. Ça demande du temps, de l'investissement certes en plus parce que c'est pas forcément des trucs qu'on anticipe me semble-t-il en amont. Pour autant on prend parce qu'on sait qu'il faut prendre quoi. Faire grandir le projet c'est aussi en passant par là. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« C'est vrai que sur le moment quand j'ai vu le document de feuille de route je me suis dit « oh la vache, ça va être super lourd, ça va demander une énergie d'enfer » et en fait le bénéfice est tellement positif qu'on se laisse un peu porter. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« Au départ on se disait que ça tombait pas bien niveau timing. On avait une appréhension au début ; et puis l'entretien de cadrage est arrivé et on s'est dit wouah, c'est une chance. On sait que beaucoup d'assos aimeraient en avoir, et c'est une chance. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

Passées ces inquiétudes de départ, les lauréats ayant abouti à la finalisation de l'évaluation de leur projet identifient **plusieurs types d'apports**, que ce soit à l'échelle interne de leur structure et à l'échelle externe. D'un point de vue interne, les lauréats soulignent la plus-value de l'évaluation d'impact en termes **d'objectivation et de légitimation du projet porté**, auprès des équipes (salariées, bénévoles) impliquées dans la mise en œuvre. De même, lorsque des recommandations étaient assorties aux résultats de l'évaluation, celles-ci ont été très positivement reçues par les porteurs de projet qui déclarent ainsi disposer d'un référentiel inspirant pour ajuster les orientations et le pilotage de leur projet. Enfin, les **méthodes et outils** de l'évaluation sont pour certains susceptibles d'inspirer des démarches évaluatives d'autres projets au sein de leur structure.

« Je pense qu'il y a un effet de conscientisation de l'ensemble de l'équipe. Et effectivement en termes de méthodes parce que du coup, c'est bien beau d'en parler, mais après c'est comment on fait. Là on capitalise, c'est sûr qu'avec un

projet comme ça, on capitalise de l'expérience parce qu'il y a un transfert de compétences sur la méthode. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« La démarche d'évaluation a été appréciée, le fait qu'on objective les effets de notre action. On a une évaluation qui est extrêmement positive. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« Cette évaluation d'impact est une bible qui permet de réorienter le projet, certains axes aussi. D'améliorer en continu le projet de l'association. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

D'un point de vue externe, les porteurs ayant bénéficié d'une évaluation déclarent **disposer d'éléments probants et objectifs sur les impacts de leur projet** très aidants dans le cadre de sollicitations de nouveaux financements et plus largement très valorisant en termes de communication. Pour certains, l'évaluation d'impact est perçue comme un élément **favorisant le déploiement** de leur projet.

« Les résultats sont un outil formidable pour le déploiement de notre programme. On va pouvoir poursuivre le déploiement, dotés d'arguments étayés. C'est précieux car c'est très rassurant pour les établissements auxquels on s'adresse et à qui on propose notre programme qui est spécifique. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« L'évaluation d'impact nous a permis d'avoir une meilleure visibilité. On l'a fait savoir à tous nos partenaires aussi. Ils l'ont perçu de manière très positive. C'est une reconnaissance, ça vient légitimer notre travail. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

Par ailleurs, la prise en charge financière de ce volet d'accompagnement par la Fondation a été un atout majeur permettant à nombre de porteurs d'initier une démarche qu'ils n'auraient pas forcément engagé par ailleurs.

4.2.4. Une valorisation des projets à l'échelle d'une large communauté de partenaires

Enfin, le soutien et l'accompagnement de la Fondation ont un effet très marqué sur la valorisation des projets, en particulier liée à la mise en lien des porteurs de projets à l'occasion d'événements organisés par la Fondation ou de prises de contacts suscitées par l'équipe de la Fondation. Cet effet était un attendu des porteurs de projet, évoqué lors des précédents rapports d'évaluation.

Au terme de trois années d'existence de la Fondation, il apparaît concrètement du point de vue des lauréats. Cette objectivation est très liée à l'évolution du contexte sanitaire qui a permis à la Fondation de **mener davantage d'actions de valorisation** avec et à destination des porteurs de projet.

« Avec nehs, on a pu avoir des contacts, on a été sollicité pour faire d'autres choses avec eux. [...] La directrice régionale a été invitée pour un colloque sur l'intermédiation en santé. Enfin voilà c'est des choses qui sont venues du fait de la

relation avec nehs. » (Une porteuse de projet soutenue lors du premier appel à projets).

« Ça a ouvert aussi des brèches sur d'autres prises de contacts mine de rien. En fait, ça nous a permis d'avoir un coup de projecteur sur le projet assez rapidement et de façon assez importante. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« Et ce que je trouve chouette c'est qu'ils valorisent ce qu'on fait à travers des temps qu'ils organisent et auxquels eux-mêmes participent, par exemple autour de la médiation. Cela permet de rencontrer un certain nombre de partenaires, c'est très, très bien. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

Cette valorisation des projets par la mise en lien des porteurs et l'ouverture à un réseau élargi de partenaires est jugée d'autant plus pertinente qu'elle est structurée et souvent thématisée. En ce sens, le travail de *networking* proposé par la Fondation est réfléchi et adapté aux intérêts et attentes des porteurs ; ils participent ainsi d'autant plus volontiers aux initiatives proposées par la Fondation car ils y voient un moyen de parler de leur projet et **trouver un écho auprès d'une communauté de partenaires partageant des valeurs communes.**

4.3. Axes de réflexion autour de la pérennisation du soutien proposé par la Fondation nehs

L'évaluation permet enfin d'identifier trois axes de réflexions : les conditions d'un maintien des modalités d'accompagnement qualitatives des lauréats dans le temps (4.3.1), l'intérêt et la possibilité d'élargir les axes d'accompagnement proposés à de nouvelles thématiques et compétences (4.3.2) et enfin, la perspective de créer une communauté de lauréats *alumni* (4.3.3).

4.3.1. Piste 1 : Maintenir des modalités d'accompagnement des lauréats qualitatives dans le temps long

Nous l'avons vu, plusieurs grandes forces de la Fondation nehs ont été réaffirmées par les lauréats, à travers notamment sa posture de proximité (visites régulières des porteurs sur le terrain, échanges réguliers, sens de l'écoute et des besoins, propositions d'accompagnement ajustées à chaque situation) et sa capacité à créer du lien entre les structures lauréates, mais également auprès de partenaires extérieurs identifiés par la Fondation elle-même.

Il ressort des entretiens réalisés en 2022 le **souhait de voir se renforcer ces deux dimensions.** En raison du contexte sanitaire qui a marqué les premières années de soutien des lauréats, tous n'ont pas eu l'occasion de rencontrer physiquement l'équipe de la Fondation, ou peu, et le regrettent en ce que ces rencontres sont perçues comme le vecteur le plus juste pour présenter leur projet, leur environnement de travail, leur équipe et ce qui les anime.

« Moi je voudrais qu’elles puissent venir, qu’elles voient sur le terrain. On en a déjà parlé, j’espère que ça se fera. Mais voilà, ça... Parce que je pense que même si elles ont compris, ce serait aidant. [...] Je pense que c’est à faire. Mais le contexte n’a pas été super favorable pour le moment, c’est une jeune fondation... » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

Les lauréats ont aussi exprimé l’intérêt des **mises en lien** que la Fondation nehs est capable de proposer aux porteurs de projets (entre eux, avec des partenaires extérieurs, avec le groupe nehs, etc.). Cette dimension de l’accompagnement de la Fondation nehs avait été jusqu’alors peu évoquée par les porteurs de projets ; elle semble en revanche apparaître désormais comme un élément fortement structurant de la contribution de la Fondation. Les lauréats expriment ainsi le souhait de faire bénéficier davantage encore les actuels et futurs lauréats de ces mises en lien proposées par la Fondation.

« J’insisterais sur le réseautage [...] s’il y avait quelque chose, c’est le réseautage, car ils ont une force de frappe, un vivier d’acteurs, il faut le partager aux autres. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

« On avait évoqué, je pense qu’ils sont conscients de ça, de proposer aux porteurs de projets des temps d’échanges avec les collaborateurs, en présentiel, du groupe nehs pour pouvoir les sensibiliser et donner de la visibilité de manière concrète, personnalisée. Ça c’est quelque chose..., je sais qu’ils ont en tête, et je trouve ça super. C’est difficile à mettre en place. Mais ce serait super. » (Une porteuse de projet soutenue lors du second appel à projets).

Ainsi, l’évaluation souligne un point d’attention quant aux conditions dont dispose la Fondation pour maintenir des modalités d’accompagnement qualitatif, en particulier à l’endroit de ces deux atouts régulièrement mentionnés par les lauréats que sont la présence sur le terrain des équipes de la Fondation et l’activité de *networking* proposée.

Les effectifs de l’équipe de la Fondation et leurs ressources sont garants de cette capacité dont dispose la Fondation à ce jour de travailler en proximité des lauréats. La définition par l’équipe de la Fondation d’un équilibre entre le nombre de lauréats soutenus et sa capacité d’intervention auprès de chaque lauréat est donc essentielle afin d’identifier un seuil critique à partir duquel les conditions ne seraient plus réunies pour offrir un accompagnement de qualité des lauréats. Cet équilibre étant susceptible d’évoluer à chaque nouvel appel à projets lancés par la Fondation.

4.3.2. Piste 2 : Elargir les axes d’accompagnement

Si l’accompagnement proposé par la Fondation nehs se structure essentiellement autour du pilotage/essaimage des projets, leur évaluation, leur valorisation et la mise en lien des porteurs de projets avec des structures partenaires, de nouveaux axes d’accompagnement pourraient-ils émerger dans la contribution globale de la Fondation ?

Du fait de la satisfaction globale des lauréats, cela a été marginalement évoqué au cours de la dernière vague d’entretiens menés en 2022, autour notamment des compétences en matière de **communication** (sur les réseaux, communication institutionnelle, communication partenariale) en lien avec la **valorisation** du projet et/ou de résultats issus de l’évaluation de celui-ci :

« Il y a une évidence c'est que nous, quand on a un travail comme ça d'envergure, qui met en lumière les résultats, qui peuvent nous aider à faire entendre qu'un projet comme ça a un grand intérêt à se développer et à s'essaimer, nous il y a une stratégie de communication derrière qu'il faut mettre en place et alors par contre là, sur la communication [...] c'est pas là où on est les meilleurs. Donc ouais peut-être, si on avait besoin d'un soutien c'est sur comment bien communiquer sur les résultats, de façon synthétique, claire. (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

Un appui spécifique pourrait-il être proposé par la Fondation nehs sur les enjeux de communication autour d'un projet en cours de structuration et d'essaimage ? Plus globalement, ce point de réflexion fait écho à des attentes exprimées par les lauréats interrogés dès 2020 (voir rapport intermédiaire) autour du mécénat de compétences. Un travail de réflexion pourrait ainsi être engagé par la Fondation nehs sur les compétences actuellement proposées dans le cadre de son accompagnement et celles qui pourraient être intégrées ou renforcées. A tout le moins, cette réflexion semble devoir être régulièrement actualisée au regard de ce que chaque nouvelle situation d'accompagnement est susceptible de faire émerger en termes de besoins spécifiques d'accompagnement.

4.3.3. Piste 3 : Créer une communauté de lauréats *alumni*

Si le soutien proposé par la Fondation nehs est renouvelable jusqu'à trois années, plusieurs lauréats mentionnent **avec regret la fin de ce « partenariat »** qui ne s'est pas construit uniquement autour de l'attribution d'une aide financière, mais qui a participé du **développement des projets** en tant que tel.

« Je serais intéressé pour poursuivre un dialogue avec nehs parce qu'au-delà des financements, le partage, l'écoute, les échanges étaient très intéressants et enrichissants. De ce point de vue-là, [...] j'aimerais bien continuer à avoir des échanges avec nehs même en dehors d'un soutien financier. [...] C'est plutôt une équipe sympathique qui a fait un bout de chemin avec nous pour nous aider à construire quelque chose donc ça fait partie des personnes [avec qui] on aurait envie de continuer à échanger parce qu'on a le sentiment qu'ils sont responsables en partie de la création de ce [projet]. » (Un porteur de projet soutenu lors du premier appel à projets)

« Peut-être, est-ce que ça aurait été intéressant de nous faire plus parler entre les différents candidats, est-ce qu'on aurait des choses à se dire en plus [...] ? Peut-être un sentiment d'appartenance davantage se sentir « dans la famille nehs » mais je ne sais si c'est possible. » (Une porteuse de projet soutenu lors du premier appel à projets)

La Fondation nehs pourrait-elle imaginer poursuivre un travail de mise en liens entre les porteurs soutenus, une fois le soutien financier terminé ? A ce titre, la création d'une communauté de lauréats « alumni » permettrait, à condition d'être animée *a minima* par la Fondation, de prolonger non seulement le sentiment d'appartenance des lauréats autour de causes et d'engagements communs en faveur de la médiation en santé et de l'accès aux soins, mais également de poursuivre une activité de

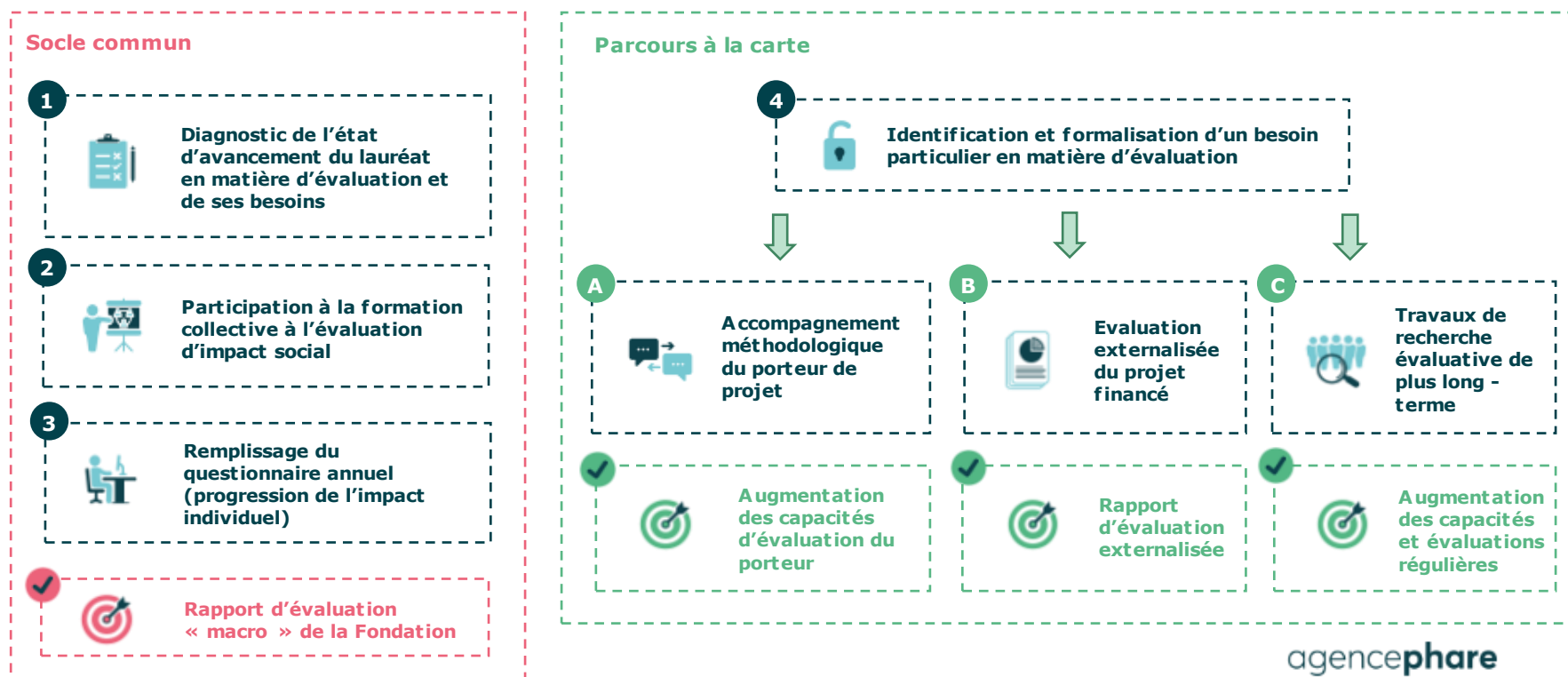
networking dans le temps long. Par ailleurs, à travers cette communauté de lauréats, un dialogue pourrait émerger entre anciens et nouveaux lauréats, au bénéfice de chacun.

5.

Annexes

5.1. Schématisation du dispositif d'évaluation de la Fondation nehs

Schéma global du dispositif d'évaluation de la Fondation nehs



5.2. Tableau des indicateurs d'évaluation

Nous reproduisons ici le tableau des indicateurs d'évaluation de la Fondation.

	Simple	Intermédiaires
Indicateurs d'inputs	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de partenaires du projet - Budget du projet 	
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'actions individuelles mises en place : <ul style="list-style-type: none"> o Consultations individuelles o Maraude et présence de proximité - Nb d'actions collectives mises en place : <ul style="list-style-type: none"> o Séances d'information et de sensibilisation o Séances de formation o Séances de co-construction o Séances de type groupe de parole o Sorties extérieures - Nb de kits/outils (d'hygiène, de prévention, biens de première nécessité, etc. – hors supports de communication) distribués - Nb de territoires différents dans lequel le projet est déployé 	<ul style="list-style-type: none"> - Nb d'organisations différentes (ex. hôpitaux, EHPAD, associations...) dans lesquelles le projet est déployé

<p>Indicateurs de résultat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nb de personnes fréquentant les actions individuelles ou en bénéficiant - Nb de personnes fréquentant les actions collectives ou en bénéficiant - Nb de personnes « suivies au long cours » (avec régularité) - Nb d'outils (kits, solutions, innovations) créés - Nb de visites/passages au sein de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires ; <ul style="list-style-type: none"> o % de femmes bénéficiaires du projet o % de moins de 25 ans bénéficiaires du projet o % de plus de 65 ans bénéficiaires du projet - Statut des bénéficiaires ; <ul style="list-style-type: none"> o Nb de personnes atteintes de pathologies bénéficiaires du projet o Nb de professionnels de santé bénéficiaires du projet o Nb d'aidants bénéficiaires du projet - Orientations : <ul style="list-style-type: none"> o Nb de personnes orientées vers une consultation médicale / un personnel de santé
<p>Indicateurs d'impact</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Impacts estimés sur les professionnels : <ul style="list-style-type: none"> o Amélioration des conditions de travail o Amélioration de la qualité des interactions avec les patient.e.s o Amélioration des interactions avec l'environnement des patient.e.s (familles, aidants, etc.) o Amélioration de la prise en charge des patients.e.s/bénéficiaires et de leur parcours de soin o Moindre stress - Impacts estimés sur les aidants : <ul style="list-style-type: none"> o Augmentation du niveau de connaissances en santé o Plus grande connaissance des structures de prévention, d'accompagnement et de soins o Amélioration de la prise en charge des patients.e.s/bénéficiaires et de leur parcours de soin o Amélioration des conditions de vie en général o Plus grande estime de soi o Moindre stress - Impacts estimés sur les bénéficiaires finaux : <ul style="list-style-type: none"> o Plus grande connaissance en santé (prévention, soins, etc.) o Plus grande connaissance des structures pouvant les aider o Amélioration de la prise en charge des patient.e.s/bénéficiaires et de leur parcours de soin o Amélioration des conditions de vie en général o Sentiment de plus grande écoute o Plus grand accès aux droits o Plus grand accès aux soins et/ou diminution du non-recours o Moindre douleur o Moindre stress o Moindre recours aux médicaments o Plus grande confiance en soi o Plus grande autonomie

5.3. Guide d'entretien « Porteurs de projet »

Nous reproduisons ici le guide d'entretien, support des échanges avec les porteurs de projet.

Guide d'entretien porteurs de projets lauréats de l'AAP 2019-2020 Fondation Nehs Dominique Bénéteau

Durée : environ 1h.

Nous intervenons aux côtés de la Fondation Nehs pour l'accompagner dans sa démarche d'évaluation d'impact social.

A ce titre, nous souhaitons échanger avec les porteurs de projet tels que vous, lauréats de l'appel à projets 2019-2020 financés par la Fondation Nehs, afin notamment de mieux comprendre :

- l'apport du soutien de la Fondation sur votre projet et votre structure ;
- vos réflexions, travaux et besoins en matière d'évaluation d'impact de votre projet.

L'entretien se déroule sous forme de discussion. Sentez-vous libres de réagir comme vous le souhaitez tout au long de l'échange.

1. Parcours professionnel et présentation de la structure

1.1 Pour commencer, pourriez-vous me parler de votre parcours professionnel ?

[Relances]

- *Quelle est votre formation ?*
- *Depuis combien de temps exercez-vous dans cette structure ?*
- *Quelles ont été vos précédentes expériences professionnelles avant d'occuper ce poste ?*

1.2 Pourriez-vous me présenter votre structure ?

[Relances]

- *Depuis combien de temps existe-t-elle ?*
- *Quel est son statut juridique ?*
- *Quelles étaient les ambitions à l'origine de sa création ?*
- *En quoi se démarque-t-elle d'autres structures intervenant dans le champ ?*
- *Combien de salarié.e.s compte-t-elle ? De bénévoles ?*
- *Quelles sont les modalités d'organisation et de fonctionnement, en termes notamment de gouvernance ; d'implantation géographique ?*

1.3 Quels sont les projets mis en œuvre par votre structure ?

[Relances]

- *Quels sont les publics ciblés par vos actions ? Y a-t-il parmi eux des publics prioritaires ?*
- *Quelles sont les projets /actions prioritaires mis en œuvre par votre structure ?*
- *Combien de projets/actions sont-ils mis en œuvre actuellement par votre association /*

structure ?

- *Quelle est la durée moyenne d'un projet ?*

1.4 Quel est le fonctionnement budgétaire de votre structure ?

[Relances]

- *Quels sont vos principaux financeurs ?*
- *Quel est votre budget annuel moyen de fonctionnement ?*

1.5 Quels sont les partenaires de votre structure ?

[Relances]

- *Quels sont vos principaux partenaires institutionnels ? associatifs ? Autres ?*

2. Présentation du projet xxx (co)financé par la Fondation Nehs

2.1 Quels sont les publics ciblés par ce projet ?

2.2 Quelles sont les actions réalisées dans le cadre de ce projet ?

2.3 Quels sont les effets attendus de ces actions sur les publics ciblés ?

2.4 Quelle est la durée de mise en œuvre du projet ?

[Relances]

- *Depuis quand est-il mis en œuvre ? Jusqu'à jusqu'en le sera-t-il ?*

2.5 Comment est-il piloté ?

[Relances]

- *Quel.le est le.la responsable de ce projet ?*
- *Combien de personnes salariées sont-elles impliquées dans le projet ? De bénévoles ?*

2.6 Quels sont les budgets alloués à ce projet ?

[Relances]

- *La Fondation Nehs est-elle l'unique financeur de ce projet ?*
- *Si non, quels sont les autres partenaires financiers impliqués dans ce projet ?*
- *Quels sont les principaux postes de dépenses du projet ?*

3. Les pratiques et compétences internes en évaluation

3.1 D'une façon générale, quelles sont vos pratiques en termes d'évaluation de projet ?

[Relances]

- *Avez-vous déjà financé des démarches évaluatives externalisées ? Si oui, auprès de quel(s) structure(s) ? Pour quel(s) projet(s) ? En quelle(s) année(s) ?*
- *Quels résultats cela a-t-il apporté ? Comment l'avez-vous utilisé (pour communiquer/trouver des financements vs. Pour améliorer le projet) ?*
- *En interne, quels types de données collectez-vous ?*
- *En interne, quelles analyses réalisez-vous ?*
- *Sous quel(s) livrables mettez-vous en valeur les résultats des évaluations et/ou analyses que vous réalisez ?*
- *Qui réalise ces évaluations au sein de votre structure ?*
- *Disposez-vous d'outils spécifiques pour réaliser ces évaluations (logiciel d'analyses statistiques, tableurs Excel, compte-rendu, etc) ?*

3.2 Avez-vous déjà été formé.e à l'évaluation d'impact social ?

[Relances]

- *Personnellement ? Votre structure ?*
- *Par quel organisme ? En quelle année ?*
- *Qu'avez-vous appris ? Quelles sont les éléments qui vous manquent ?*
- *Cette formation a-t-elle modifié (durablement) vos pratiques ?*

3.3 Plus spécifiquement, dans le cadre du projet xxx (co)financé par la Fondation Nehs, avez-vous mis en place une évaluation ?

[Relances]

- *Si « non », pour quelles raisons ? Est-ce volontaire ?*
- *Avez-vous d'ores et déjà identifié des impacts sociaux majeurs de votre projet [sans nécessairement vérifier qu'ils sont réels] ?*
- *Avez-vous identifié des indicateurs ? S'agit-il d'indicateurs de réalisation ? de résultats ? d'impact ? Faites-vous la distinction entre ces différents types d'indicateurs ?*
- *Disposez-vous d'outils de collecte de données ? Si oui, lesquels ?*
- *Quelles sont les méthodes les plus adaptées à l'évaluation de votre projet, selon vous ?*

3.4 A quelles difficultés êtes-vous confronté.e.s dans votre démarche d'évaluation de projet ?

[Relances]

- *S'agit-il de difficultés en termes de compétences ? De moyens humains ? De moyens techniques ? D'accompagnement ?*
- *Quels sont les leviers dont vous disposez pour contourner ces difficultés ?*
- *Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'évaluation de ce projet ? En général ?*

4. Les apports et les limites perçus du soutien de la

Fondation sur votre projet et votre association/structure

4.1 Comment avez-vous connu la Fondation ?

4.2 Quelles étaient vos motivations pour candidater ?

4.3 Comment vous a-t-on présenté le soutien de la Fondation ?

[Relances]

- *L'offre d'accompagnement et de soutien de la Fondation vous semble-t-elle lisible ?*

4.4 Le soutien de la Fondation est-il suffisamment adapté aux spécificités de votre structure, de votre projet, de ses bénéficiaires ?

4.5 Le soutien de votre projet par la Fondation nehs a-t-il généré des impacts sur votre association/structure ?

[Relances]

- *Sur le changement d'échelle du projet ?*
- *Sur l'organisation interne de votre association/structure ?*
- *Sur vos pratiques évaluatives ?*
- *Sur vos compétences personnelles ?*
- *Autres ?*

4.6 Durant la durée de financement et d'accompagnement de votre projet par la Fondation nehs, quelles ont été vos modalités d'échanges avec la Fondation ?

[Relances]

- *Quels ont été les fréquences et les modes d'échange avec la Fondation ? Etaient-ils satisfaisants ?*
- *Avez-vous eu des échanges/retours d'expérience avec d'autres associations/structures financées par la Fondation nehs ?*

4.7 D'une façon générale, comment qualifieriez-vous l'accompagnement dont vous avez bénéficié tout au long de ce projet par la Fondation nehs ?

[Relances]

- *En quoi le soutien de la Fondation Nehs est-il complémentaire de ce que proposent d'autres acteurs/financeurs ?*
- *En quoi le positionnement de la Fondation est-il différent ?*

4.8 Quels aspects pourraient être améliorés ? Qu'est-ce que la Fondation pourrait vous apporter de plus ?

4.9 Pour finir, pourriez-vous nous donner votre définition de l'aller-vers ? De la médiation en santé ?

Quelques questions pour finir :

<i>Intitulé du poste occupé</i>	
<i>Ancienneté dans l'association/la structure</i>	
<i>Ancienneté dans le métier</i>	
<i>Niveau de diplôme</i>	
<i>Domaine de formation</i>	
<i>Genre</i>	
<i>Age</i>	

5.4. Questionnaire « Porteurs de projet »

Nous reproduisons ici le questionnaire proposé aux porteurs de projet.

Enquête auprès des porteurs de projets soutenus par la Fondation nehs

La Fondation nehs a entrepris en 2020 une démarche de structuration de l'évaluation d'impact social des projets qu'elle soutient et de ses activités en tant que fondation.

Dans cette logique, ce questionnaire a pour objectif de nous aider à mieux connaître votre projet et d'améliorer nos actions pour être le plus utile possible.

Le temps nécessaire au remplissage de ce formulaire est estimé à environ 20-25 minutes.

ATTENTION

- Les questions portent sur l'année civile 2020.
- Si la question ne concerne pas votre projet, vous pouvez indiquer '0' (zéro) dans la case de réponse.
- Vous pouvez enregistrer ce questionnaire en tant que brouillon et le compléter en plusieurs fois : il suffit de cliquer sur le bouton "Resume later" en haut à droite de l'écran et de suivre les instructions.
- Une fois complété entièrement et validé, vous n'aurez plus la possibilité de le modifier.

Si vous rencontrez des difficultés ou avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Julia : julia@fondation-nehs.com

Laureen : laureen@fondation-nehs.com / 06 71 40 74 18

Un grand merci !

L'équipe de la Fondation nehs

There are 19 questions in this survey.

Votre structure et le projet

1 Votre nom : *

Please write your answer here:

2 Votre structure : *

Please write your answer here:

3 Le nom du projet pour lequel vous êtes financé.e par la Fondation : *

Please write your answer here:

4 Combien y a-t-il de partenaires du projet soutenu par la Fondation (en plus de la Fondation)? *

Only numbers may be entered in this field.
Please write your answer here:

Tous types de partenaires (financiers, opérationnels, etc.)

5 Pour l'année écoulée, quel était le budget du projet (en euros)? *

Only numbers may be entered in this field.
Please write your answer here:

6 Votre projet a-t-il des impacts... *

Please choose the appropriate response for each item:

	Oui	Non
Sur les professionnels (de santé, du secteur médico-social, etc.) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur les aidant.e.s ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Sur des "bénéficiaires finaux" (hors aidant.e.s et professionnel.le.s) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Les effets et impacts de votre projet

Nous vous proposons de formuler ici votre appréciation des impacts de votre projet auprès de trois grands publics-cibles :

- les professionnels,
- les aidant.e.s,
- les "bénéficiaires finaux" (c'est-à-dire les personnes aidées et/ou accompagnées).

Bien entendu, vous ne répondrez que pour les publics ciblés par votre projet : répondre d'abord à la première question fera apparaître les éléments de questionnaire pertinents.

7 Pour les professionnel.le.s (de santé, du secteur médico-social, etc.), estimez-vous que le projet a permis... *

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG 1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur les professionnels (de santé, du secteur médico-social, etc.) ?))

Please choose the appropriate response for each item:

	Oui, totalement	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Une amélioration des conditions de travail?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
De dégager du temps?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration de la qualité des interactions avec les patient.e.s?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration des interactions avec l'environnement des patient.e.s (familles, aidants, etc.)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration de la prise en charge des patient.e.s/bénéficiaires et de leur parcours de soin?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un moindre stress?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

8 Souhaitez-vous nous présenter vos impacts sur les professionnel.le.s de manière plus narrative et qualitative?

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG 1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur les professionnels (de santé, du secteur médico-social, etc.) ?))

Please write your answer here:

9 Pour les aidant.e.s, estimez-vous que le projet a permis... *

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG 1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur les aidant.e.s ?))

Please choose the appropriate response for each item:

	Oui, totalement	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Une augmentation du niveau de connaissances en santé?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une plus grande connaissance des structures de prévention, d'accompagnement et de soins ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration de la prise en charge des patient.e.s/bénéficiaires et de leur parcours de soin?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration des conditions de vie en général?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une plus grande estime de soi?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un moindre stress?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

10 Souhaitez-vous nous présenter vos impacts sur les aidant.e.s de manière plus narrative et qualitative?

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG 1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur les aidant.e.s ?))

Please write your answer here:

11 Pour les "bénéficiaires finaux" (hors aidants et professionnels), estimez-vous que le projet a permis... *

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur des "bénéficiaires finaux" (hors aidants et professionnels) ?))

Please choose the appropriate response for each item:

	Oui, totalement	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Une plus grande connaissance en santé (prévention, soins, etc.)?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plus grand intérêt porté à leur santé?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une plus grande connaissance des structures pouvant les aider?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plus grand accès au soin et/ou une diminution du non-recours?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration de la prise en charge des patients/bénéficiaires et de leur parcours de soin?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une amélioration des conditions de vie en général?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un sentiment de plus grande écoute?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Oui, totalement	Oui, plutôt	Non, plutôt pas	Non, pas du tout	Je ne sais pas
Une plus grande confiance en soi?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Une plus grande autonomie?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un plus grand accès aux droits?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un moindre stress?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Un moindre recours aux médicaments?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

12 Souhaitez-vous nous présenter vos impacts sur les "bénéficiaires finaux" de manière plus narrative et qualitative?

Only answer this question if the following conditions are met:
Answer was 'Oui' at question 5 [IG1] (Votre projet a-t-il des impacts... (Sur des "bénéficiaires finaux" (hors aidants et professionnels) ?))

Please write your answer here:

13 D'une manière générale, souhaitez-vous nous faire part de commentaires sur votre démarche d'évaluation?

Please write your answer here:

14 Lors de l'année écoulée... *

Combien d'entretiens (ou de consultations) individuels ont été mis en place?

Combien de maraudes et de "présences de proximité" ont été mises en place?

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

Votre projet : actions individuelles

Nous vous interrogeons ici sur les actions individuelles qui ont pu être mises en place auprès des publics bénéficiaires.

Nous distinguons deux types d'actions individuelles :

- 1) Des consultations individuelles
- 2) Des maraudes et de présence de proximité

Les questions portent uniquement sur les actions individuelles menées dans le cadre du projet financé par la Fondation (les actions collectives sont évoquées dans la partie suivante).

Si vous n'avez réalisé aucune action de ce type, vous pouvez indiquer "0" dans la case de réponse.

Votre projet : actions collectives

Nous vous interrogeons ici sur les actions collectives qui ont pu être mises en place auprès des publics bénéficiaires.

Nous distinguons cinq types d'actions collectives :

- 1) Des séances d'information et de sensibilisation (de publics, de professionnels, etc.)
- 2) Des séances de formation
- 3) Des séances de co-construction (ateliers, etc.)
- 4) Des séances de type "groupe de parole"
- 5) Des sorties extérieures

Si vous n'avez réalisé aucune action de ce type, vous pouvez indiquer "0" dans la case de réponse.

15 Lors de l'année écoulée... *

Combien de séances d'information et de sensibilisation (de public, de professionnels, etc.) ont été mises en place?	<input type="text"/>
Combien de séances de formation ont été mises en place?	<input type="text"/>
Combien de séances de co-construction (ateliers, etc.) ont été mises en place?	<input type="text"/>
Combien de séances de séances type "groupes de parole" ont été mises en place?	<input type="text"/>
Combien de sorties extérieures ont été mises en place?	<input type="text"/>

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

16 Lors de l'année écoulée... *

Combien de kits et d'outils (d'hygiène, de prévention, de première nécessité, etc.) - hors supports de communication - ont été distribués?	<input type="text"/>
Dans combien de territoires différents (ex. quartiers, villes, départements, etc.) le projet a-t-il été déployé?	<input type="text"/>
Dans combien d'organisations différentes (ex. hôpitaux, EHPAD, associations, etc.) le projet a-t-il été déployé?	<input type="text"/>

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

Les résultats de votre projet

Cette partie interroge les résultats de votre projet.

Si certaines questions ne correspondent pas à votre projet, vous pouvez indiquer "0" dans la case de réponse.

Votre projet : informations complémentaires

Nous vous interrogeons ici sur des questions spécifiques.

Si certaines questions ne correspondent pas à votre projet, vous pouvez indiquer "0" dans la case de réponse.

17 Lors de l'année écoulée... *

Combien de personnes différentes ont fréquenté ou bénéficié d'actions individuelles?	<input type="text"/>
Combien de personnes différentes ont fréquenté ou bénéficié d'actions collectives?	<input type="text"/>
Plus particulièrement, combien de personnes bénéficient d'un suivi/accompagnement "au long cours" (c'est-à-dire de manière plus ou moins régulière)?	<input type="text"/>
Au total, combien de visites/passees ont eu lieu au sein des différents lieux du projet?	<input type="text"/>
Combien d'outils (kits, solutions, innovations, etc.) ont été créés dans le cadre du projet?	<input type="text"/>
Combien de personnes bénéficiaires ont été orientées vers une consultation médicale et/ou un professionnel de santé?	<input type="text"/>

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

18 Lors de l'année écoulée... *

Combien de personnes atteintes de pathologies ont été bénéficiaires du projet?	<input type="text"/>
Combien de professionnels de santé ont été bénéficiaires du projet?	<input type="text"/>
Combien d'aidants ont été bénéficiaires du projet?	<input type="text"/>

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

19 Lors de l'année écoulée... *

Quelle était la proportion de femmes bénéficiaires du projet? (en %)	<input type="text"/>
Quelle était la proportion de personnes de moins de 25 ans bénéficiaires du projet? (en %)	<input type="text"/>
Quelle était la proportion de personnes de plus de 65 ans bénéficiaires du projet? (en %)	<input type="text"/>

Si vous n'avez pas l'information exacte, il n'est pas nécessaire de détailler : un nombre global est suffisant.

Le profil des publics bénéficiaires

Ces questions nous permettent de mieux connaître les publics bénéficiaires du projet pour lequel vous êtes financé par la Fondation.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de compléter le questionnaire de remontée d'information.

Vos réponses ont bien été enregistrées.

Informations légales

Coordonnées

Agence Phare

Siège social : 28 rue Benjamin Delessert 93500 Pantin

Adresse postale : 327 rue Saint-Martin Paris

Responsable de l'étude

François Cathelineau, Directeur des études de l'Agence Phare

Téléphone : 06 59 04 32 36

Courriel : francois@agencephare.com

Immatriculation

Siret : 812528 610 000 49

APE : 7320Z

agence**phare**